



Ministère du Travail

Ce mardi 20 octobre n'est pas jour férié

Dans un communiqué, le ministre d'État, directeur du cabinet du président de la République invite au nom du chef de l'État « l'ensemble des travailleurs d'être présents à leurs lieux de travail respectifs, ce mardi 20 octobre et les jours suivants comme à l'accoutumée ». Pour sa part, le

ministère du Travail et de la sécurité sociale rappelle dans une déclaration que : « le mardi 20 octobre 2015 reste et demeure une journée ordinaire et ouvrable tant dans le secteur public que dans le secteur privé ». À ce titre, il invite « l'ensemble des travailleurs et des employeurs

à vaquer normalement, et sans hésitation, à leurs occupations comme à l'accoutumée ».

Le gouvernement a pris des dispositions nécessaires « pour garantir la sécurité requise au monde du travail », ajoute la déclaration. [Page 3](#)

DIPLOMATIE

Les corps constitués invités à observer la neutralité



La doyenne du corps diplomatique Marie-Charlotte Fayanga et ses collègues du Cameroun et Tchad

La doyenne du Corps diplomatique et ambassadrice de la République centrafricaine au Congo, Marie-Charlotte

Fayanga, a appelé l'ensemble des corps constitués en poste à Brazzaville à observer la neutralité vis-à-vis du processus conduisant au référendum constitutionnel. « Dans cette tâche, nous allons permettre à nos gouvernements de juger sainement la situation qui prévaut ici, de manière à mieux orienter leurs actions. Nous devons surtout faire prévaloir la négociation et la conciliation des points de vue des droits et exigences de la situation locale », a-t-elle souligné au cours d'une réunion avec ces homologues. [Page 2](#)

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Des appels à l'apaisement se multiplient



Marius Mouambenga

Brazzaville est gagnée par une forte psychose entretenue par un flux d'informations contradictoires autour de la tenue, le 25 octobre prochain, du référendum constitutionnel. L'opposition politique semble entretenir ce climat en annonçant de manifestations violentes au cas où le président de la République ne retire pas le projet soumis au vote populaire. Des discours enflammés qui rappellent de mauvais souvenirs aux Congolais.

Devant cette montée de tension, des voix se multiplient pour appeler les leaders des partis à la retenue : « Notre classe politique demeure responsable des

malheurs de notre peuple », a notamment tranché, lundi, le Commissaire général du comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction, Marius Mouambenga, dans une déclaration. Dans le même ordre d'idées, le maire de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, a invité ses concitoyens à « préserver la paix chèrement acquise ». [Page 3](#)

CHAN 2016/FOOTBALL

Les Diabes rouges sont sur la bonne voie

Après un match nul vierge concédé (0-0) lors de leur première sortie, le 18 octobre à Yaoundé contre les Lions indomptables du Cameroun, les Diabes rouges conservent indemnes leurs chances pour le tour qualificatif. Selon l'entraîneur national de la sélection locale, Isaac Ngata, qui regrette la présence de deux de ses pièces maîtresses à cette rencontre, Moïse Nkounkou et Kader Bidimbou tous deux blessés, rien n'est encore perdu pourvu d'assurer une victoire à domicile lors du match retour. [Page 16](#)

ÉDITORIAL

J - 5

ÉDITORIAL

J - 5

À cinq jours du référendum constitutionnel que peut-on dire de la campagne qui se déroule sur toute l'étendue du territoire ? Ceci, qui peut être résumé en trois points tirés des observations que nous faisons jour après jour.

1) Contrairement à ce que laissent penser les informations pour le moins trafiquées que diffusent quelques grands médias étrangers, le débat se déroule dans un climat plutôt serein. Mis à part des incidents limités comme celui qui s'est produit ce week-end dans un des quartiers de Pointe-Noire, le calme règne partout, ce qui n'empêche nullement partisans et adversaires du changement institutionnel proposé par le président de la République d'afficher leur opinion. De façon indiscutable et indiscutée, la campagne en cours au Congo permet aux uns comme aux autres de s'exprimer.

2) Il en va de même hors du Congo, à l'exception toutefois de la capitale française, Paris, où comme il fallait s'y attendre ceux qui refusent de laisser notre peuple s'exprimer librement tentent de semer le désordre en s'en prenant à la représentation diplomatique de notre pays. Croyant naïvement que les autorités françaises les soutiendront et feront pression sur le pouvoir pour l'empêcher de mener jusqu'à son terme le processus en cours, ils démontrent simplement leur rejet de la démocratie et prouvent à quelles extrémités ils sont prêts à en venir pour imposer leur diktat.

3) Sur le terrain, c'est-à-dire dans les départements, la préparation du scrutin se déroule conformément au calendrier arrêté par les autorités. Le texte de la nouvelle Constitution ayant été rendu public par de multiples canaux – dont celui des médias privés comme ont pu le constater nos propres lecteurs vendredi dernier – les échanges se multiplient, plus ou moins vifs, plus ou moins argumentés, plus ou moins corrects, entre ceux qui approuvent et ceux qui dénoncent le recours au référendum. Mais, de façon générale et même si une poignée d'extrémistes cherche à perturber la campagne, l'on peut affirmer que les citoyens sont bien informés.

Ceci étant dit, il reste seulement à espérer que l'organisation matérielle du scrutin permettra aux électeurs de se prononcer de façon claire et indiscutable.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

La diplomate Marie-Charlotte Fayanga exhorte ses homologues à prôner l'apaisement au Congo

S'appuyant sur la convention de Vienne relative aux relations diplomatiques, la doyenne du corps diplomatique, l'ambassadeur de Centrafrique au Congo, Marie-Charlotte Fayanga, a appelé l'ensemble du corps diplomatique accrédité au Congo, à observer la neutralité et encourager un processus de paix dans le pays. Elle l'a dit au cours d'une réunion des ambassadeurs, le lundi 19 octobre, à Brazzaville.

Le Congo s'engage actuellement dans une des phases critiques de son évolution historique, a insisté la doyenne du corps diplomatique au Congo, toutes les représentations diploma-

tiques accréditées dans ce pays, doivent « reconsidérer comme guide de leur action d'observateurs, les hautes conventions internationales qui régissent et rythment la vie diplomatique ».



Les diplomates présents à la réunion

« Nous avons vis-à-vis du pays de résidence, le devoir de nous comporter loyalement, de nous abstenir de toute immixtion dans la politique ou l'administration intérieure. Nous devons respecter les us et coutumes voire les préjugés populaires en cours dans notre pays de

résidence. », a rappelé Marie-Charlotte Fayanga.

Car, a-t-elle poursuivi, « Dans l'exercice de ce métier de messenger de la paix, l'objectivité si difficile dans l'examen des situations et

surtout la modération dans le langage nous sont indispensables. Les intérêts importants dont nous avons la charge, exigent de nous vigilance et objectivité, prudence et réserve... »

A en croire la diplomate centrafricaine, chaque chancellerie dans le pays doit tout mettre en œuvre afin d'aider le peuple congolais à consolider la paix, la concorde nationale et la culture démocratique. « Nous avons vis-à-vis des puissances qui nous envoient, le devoir d'observer

les événements qui se déroulent dans notre pays de résidence. Dans cette tâche, nous avons à permettre à nos gouvernements de juger sainement de la situation qui prévaut ici, de manière à mieux orienter leurs actions. Nous devons surtout faire prévaloir la négociation et la conciliation des points de vue des droits et exigences de la situation locale. », a-t-elle martelé.

En rappel, au cours d'une rencontre du ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso avec le corps diplomatique, le 28 août dernier, la doyenne avait invité ses homologues à prendre en compte la situation sous-régionale marquée par les conflits armés en RCA, en RDC et au Burundi ainsi que par la menace terroriste qui déferle sur le Cameroun et le Tchad.

Fiacre Kombo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef du service presse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PSYCHOSE À BRAZZAVILLE

Hugues Nguélonlé exhorte les populations à vaquer à leurs occupations quotidiennes

Le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Nguélonlé, a dans une adresse faite au public, le 19 octobre à l'hôtel de ville, demandé aux communautés brazzavilloises de fréquenter leurs lieux habituels sans inquiétudes : aller au travail, à l'école, à l'hôpital et au marché...

L'adresse du maire fait suite à une psychose qui sévit dans la capitale congolaise. Elle résulte de l'actualité politique brûlante au Congo et d'une campagne d'intox sur les réseaux sociaux de communication.

« J'invite les populations à vaquer normalement à leurs occupations, dans les administrations, les établissements scolaires et sanitaires, les marchés domaniaux et autres commerces », a indiqué Hugues Nguélonlé.

Depuis des semaines, l'actualité est dominée par la campagne du vote référendaire, la démesure verbale des acteurs politiques, les incitations à la haine et à la violence, les meetings etc.


« En effet, l'actualité brûlante dans notre pays suscite depuis quelques temps, une ambiance inhabituelle dans notre agglomération, une atmosphère lourde alimentée par le débat politique sur le scrutin référendaire et dont l'argumentaire, au lieu de rassurer nos citoyens, contribue à générer un climat de psychose, qui perturbe la paix des cœurs et la tranquillité des esprits au sein de la population », a-t-il expliqué.

Face à cette psychose au sein de ces concitoyens, le maire de Brazzaville, en appelle les acteurs politiques, à la préservation de la paix, à la raison, à la quiétude et à la retenue.

« Nous ne le dirons jamais assez, la paix dans notre ville chèrement acquise, mérite d'être préservée et consolidée par tous les acteurs de la société, en dépit des divergences d'approche des uns et des autres, dans la résolution des problématiques auxquelles nous sommes tous confrontés », a-t-il ajouté.

Par la même occasion, le maire a demandé aux pasteurs et aux chefs des quartiers à redoubler d'ardeur dans la diffusion des messages de paix, de tolérance et à promouvoir les vertus cardinales du vivre ensemble des concitoyens dans les neuf arrondissements de la capitale.

Fortuné Ibara



WINNIE MADIKIZELA - MANDELA

P.O. Orlando
South Africa
1804
Tel: +27 11 982 3873
Email: info.winniemandela@telkomsa.net

11884 Maseli Street
Orlando West Ext
South Africa
Fax: +27 11 982 4874
16.10.2015

16th October 2015

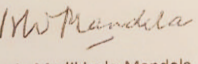
To Whom It May Concern

I have observed with interest the political developments of Congo Brazzaville because of the role played by the current president in our fight for our liberation.

As an experienced and senior member of our liberation movement I concur with the sentiments of the statement which seeks to say: inter alia :

"The referendum is the voice of the people and anyone who attempts to oppose it by violent means is in contravention of the law which would be applied in full force."

My warmest wishes to your Nation for a peaceful Referendum.



Winnie Madikizela-Mandela

TRADUCTION LIBRE

16 Octobre 2015

Pour faire valoir ce que de droit

J'ai suivi avec intérêt les développements politiques du Congo Brazzaville en raison du rôle joué par le président actuel dans notre lutte pour notre libération.

En tant que membre éminent et expérimenté de notre mouvement de libération, je souscris pleinement aux sentiments exprimés dans la déclaration suivante qui vise à dire: entre autres:

«Le référendum est la voix du peuple et toute personne qui tente de s'y opposer par des moyens violents est en violation de la loi qui serait appliquée dans toute sa force.»

Mes meilleurs vœux à votre Nation pour un référendum pacifique.

Winnie Madikizela-Mandela

MARIUS MOUAMBENGA

« Notre classe politique demeure responsable des malheurs de notre peuple »

Dans une déclaration publiée le 19 octobre à Brazzaville, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga a invité les forces vives du Congo à préserver la paix, au regard de l'atmosphère délétère qui caractérise la campagne référendaire.

« Le Comité de suivi relève que la campagne électorale a commencé dans notre pays dans une ambiance de paix, qu'elle se poursuit malheureusement dans la violence au regard des propos de plus en plus menaçants que tiennent les acteurs politiques de notre pays. Conscient de ce que notre classe politique demeure responsable des malheurs de notre peuple, le Comité de suivi exhorte cette dernière à prémunir le Congo contre les affres d'autres violences », a indiqué Marius Mouambenga.

Ainsi, le Comité de suivi, a-t-il poursuivi, invite toutes les filles

et tous les fils du Congo à préserver la paix, à pratiquer la solidarité et à œuvrer pour l'unité nationale. « Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo invite également la Force publique à demeurer exemplaire comme elle le fut lors des derniers scrutins. Prêcher la paix est une chose, œuvrer pour la rendre effective en est une autre. C'est ainsi que le Comité de suivi, dans le cadre de ses missions de recherche de solutions susceptibles de préserver et consolider la paix, renforcer l'unité et la réconciliation nationale, réaffirme avec force son attachement aux vertus du dialogue comme moyen de règlement pacifique des conflits », a-t-il rappelé.

Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, a-t-il renchéri, redit sa disponibilité à travailler avec toutes les parties prenantes désireuses de rechercher toutes les solutions de compromis dans l'intérêt su-



Marius Mouambenga

périeur de la nation.

« Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo en appelle ainsi à tous les acteurs politiques de notre pays pour qu'ils aient, cette fois-ci, un dernier sursaut, une pensée pour notre peuple afin de lui épargner les souffrances de toutes natures qu'il a connues avec les guerres civiles à répétition », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COMMUNIQUE


A l'approche du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, des déclarations de certains hommes politiques et des écrits anonymes incitant à la sédition et à la violence sont diffusés dans tout le pays et particulièrement à Brazzaville créant ainsi une psychose au sein de la population.

Par ordre du Président de la République, Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, il est demandé expressément aux Membres du Gouvernement, aux responsables des structures administratives publiques et privées ainsi qu'à l'ensemble des travailleurs d'être présents à leurs lieux de travail respectifs, le mardi 20 octobre 2015 et les jours suivants, comme à l'accoutumée.

Tous les Congolais et tous ceux qui ont choisi le Congo comme deuxième patrie sont invités à vaquer normalement à leurs occupations.

La sécurité des personnes et des biens sera garantie par la force publique conformément aux lois et règlements de la République.

Fait à Brazzaville, le 19 octobre 2015



Le Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Président de la République

Firmin AYESEA



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AFRO/048B/2015

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé a le plaisir d'annoncer l'ouverture d'un appel d'offres à travers lequel il désire sélectionner un Bureau d'études qui sera chargé de réaliser le diagnostic du fonctionnement (un état des lieux exhaustif) de tous les réseaux (approvisionnement en eau potable, évacuation des eaux usées et des eaux vannes), du bâtiment principal de la Cité du Djoué, y compris les différents appareillages sanitaires qui s'y trouvent.

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au

27 Octobre 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les sociétés intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie l'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisées ;
- la méthodologie à utiliser
- le Planning de mise en œuvre

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations. . La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel - Diagnostic sur le fonctionnement des réseaux d'évacuation des eaux usées», et sera déposée au plus tard Mercredi 28 Octobre 2015 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau de GMC N° 129 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville - Congo

Une visite collective des lieux sera organisée Jeudi 22 Octobre 2015 à 10 Heures suivant le programme ci-dessous :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions / réponses.

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



INFO RENTREE 2015 - 2016 : Dernières inscriptions

ESCIC est une école de la Chambre de Commerce de Paris et de Pointe-Noire.

DES DIPLOMES FRANÇAIS :

Pour les bacheliers : une formation polyvalente en management d'entre-

prise entièrement en anglais (BBA)

diplôme international délivré par l'IFAM.

Pour les détenteurs d'un BTS : 3ème

année de BBA en Français.

Pour les salariés : des formations en

Master 1 et Master 2 en cours du soir.

Tel : 06 6388587 ; 04 43 14827 -

Escicinfo2013@gmail.com ;

www.escic-cg.com

NÉCROLOGIE

Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, Honoré Ngonié, Félix Olo, Daniel Kelouni, Serge Ngoyi, Léonie Omboulou et Dersy Wabayi ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur tante, mère et soeur, Henriette Ndeoula, survenu le 14 octobre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au, n° 172, rue Nkeni, quartier Petit-chose à Talangai.



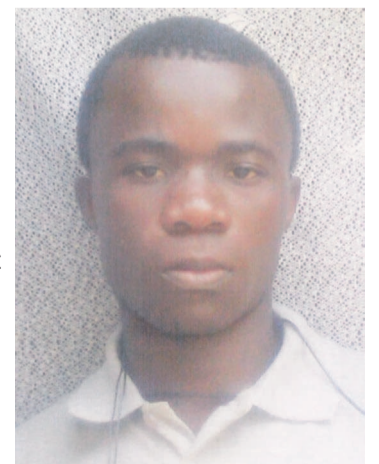
Makita Ngambou Yannick agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ngambou, la famille Tsimba, Ngambou Albert, ont la profonde douleur d'annoncer les parents, amis et connaissances le décès à Brazzaville, de leur fille, soeur, Chrisvanie Idirane Ngambou. L'inhumation aura lieu le jeudi 22 octobre d'après le programme ci-après :
- 09h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile, n° 139, rue Kingoué (la base vers le marché l'ombre du plaisir).
- 12h00 : départ pour l'église protestante de la Base ;
- 13h00 : départ pour le cimetière Wayako ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



La famille Balimba a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès inopiné de leur fille, petite-sœur, nièce, petite-fille, Lidy Marie France Jeannelle Balimba Décès survenu le Lundi 12 Octobre 2015 à Pointe-Noire. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Raymond Etemabéka, Jacques Ofoulou, Koumou Heleine, Itoua Philemon ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de leurs fils et neveu Ofoulou Darus alias Modada. Décès survenu ce jeudi 15 Octobre 2015 à 19 h 45 au CHU des suites d'accident de circulation. La veillée mortuaire se tient au, n° 3 bis, rue Tokou à Mpila. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement



RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Le comité ad hoc de suivi invite les Congolais à voter massivement « Oui »

Le 19 octobre à Brazzaville, le commissaire général du comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national 2015, Dominique Basseyla, a fait l'évaluation des douze recommandations relatives à la réforme des institutions.

« Ce projet de Constitution soumis au référendum est véritablement le gage d'une vie institutionnelle apaisée et d'un développement économique et social prospère. Il s'agit d'une étape cruciale de l'évolution de notre vie institutionnelle qui nous conduira à une République plus solidaire, plus fraternelle où règnera l'esprit de partage et de dialogue », a déclaré le commissaire général, adressant ses félicitations à la commission constitutionnelle de s'être conformée aux directives du dialogue et d'avoir consacré dans le projet de Constitution les douze recommandations arrêtées par consensus par les participants au dialogue de Sibiti. Parmi ces recommandations figurent : l'institutionnalisation de la valeur du dialogue, d'un exécutif bicéphale ; la fixation de l'âge pour être éligible à l'élection présidentielle à 30 ans minimum ; la fixation de la durée du mandat à cinq ans renouvelable deux fois ; d'une gouvernance qui prenne en compte les différentes composantes de la société congolaise, notamment les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap et les populations autochtones ; la reconnaissance du statut de l'opposition ; le renforcement de la décentralisation...

Au-delà des dispositions concernant la réforme des institutions, le projet de Constitution a également consacré d'autres principes, notamment ceux qui constitueront les éléments d'amélioration de la gouvernance électorale. Il s'agit notamment du plafonnement des dépenses électorales par une loi ordinaire et du découpage électoral dont la détermination va relever de la loi. Cependant, cette institution a invité la classe politique au dialogue en vue de l'exécution du volet gouvernance électorale. « Le comité va engager avec les groupements et partis politiques durant le processus de mise en œuvre des recommandations concernant la gouvernance électorale afin que l'élection présidentielle de juillet 2016 se déroule dans la transparence et la crédibilité recherchées. Car le dialogue national 2015 de Sibiti et le dialogue alternatif de Diata ont eu les mêmes préoccupations pour ce qui est de la gouvernance électorale », a conclu Dominique Basseyla.

Josiane Mambou Loukoula

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

Djambala en ordre de bataille pour le vote du Oui

L'enjeu du scrutin référendaire du 25 octobre dépasse la simple mobilisation des populations. Il suppose surtout l'adhésion de ces dernières en vue de leur présence massive dans les bureaux de vote. Tel est le défi de l'Union des Forces démocratiques (IFD).

C'est à ces fins politiques que son leader, Josué Rodrigue Ngouonimba, multiplie des descentes sur le terrain pour galvaniser les militants de son parti et, éventuellement, les autres populations qui seraient réticentes.

Le ministre Ngouonimba était en compagnie de ses homologues du gouvernement le 18 octobre, à Djambala. Il s'agissait notamment des ministres du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso et celui de l'Énergie et hydraulique, Henri Ossebi. Tous originaires du département des Plateaux.

Le meeting, dit de lancement de la campagne, s'est tenu sur le Boulevard de Djambala et a mobi-



Les officiels lors du lancement du meeting (DR)

lisé les militants et sympathisants de la majorité présidentielle. Au-delà des enjeux référendaires et du contenu de la future loi fondamentale, le ministre Florent Ntsiba qui est aussi intervenu a insisté sur « la paix et la cohésion. » En passant, il a énuméré les insuffisances de la Constitution du 20 janvier avec un grand angle sur les innovations qu'apporte celle soumise au vote du 25 octobre prochain.

Les femmes, les jeunes et les autres catégories sociales ont été spécialement interpellées sur ce

qui les attend. « Adhérer à la future Constitution est une forme de reconnaissance au chef de l'État pour le travail abattu », a lancé un ministre aux filles et fils des Plateaux qui « savourent encore les fruits de la municipalisation de leur département en 2013. » Autrement dit, « le OUI doit l'emporter ! », a exhorté le ministre Florent Ntsiba surfant sur un terrain qu'avait déjà pris soin de baliser le président national de l'UFD, Josué Rodrigue Ngouonimba.

Lydie Gisèle Oko

Coup d'œil sur le projet de Constitution : les sessions parlementaires pourraient changer de dates

Au cas où la nouvelle Constitution serait adoptée le 25 octobre prochain, les sessions ordinaires du Parlement congolais se tiendraient dorénavant à des dates différentes, en comparaison avec celles énoncées par la Constitution du 20 janvier 2002.

Le projet de Constitution dont la campagne en vue de son vote bat déjà son plein, dispose en son article 117 du titre V que la première session du Parlement s'ouvre le 15 octobre et se termine le 23 décembre, alors que dans l'actuelle loi fondamentale, la session d'octobre, dite budgétaire s'ouvrirait à la même date du 15 octobre mais se terminait le 13 décembre.

Dans la Constitution du 20 janvier 2002, la deuxième session ordinaire dite administrative s'ouvrirait le 2 mars et se terminait le 30 avril. Désormais, celle-ci s'ouvrira le 1er février pour être close le 10 avril. La troisième session enfin, qui jadis débutait le 2 juillet pour finir le 30 août, se tiendra désormais du 2 juin au 13 août.

Une autre remarque saute aux yeux : la durée de ses sessions n'est plus la même. Dans l'ancienne loi, toutes

les sessions ordinaires avaient une durée de deux mois, soit 60 jours. Or, en cas de triomphe du « oui » au prochain référendum, la session du 15 décembre durera désormais 68 jours, celle du 1er février 69 jours et celle du 2 juin s'étalera sur 71 jours. Ce qui est par contre resté constant dans les deux cas de figure, c'est la convocation et la durée des sessions extraordinaires. En effet, l'article 119 précise que « chaque chambre du Parlement est convoquée en session extraordinaire par son président sur un ordre du jour déterminé à la demande du président de la République ou de la majorité absolue de ses membres. La clôture intervient dès que la chambre a épuisé l'ordre du jour pour lequel elle a été convoquée, et au plus tard, quinze jours à compter de la date du début de la session ».

Enfin, une autre constante dont on parle moins, mais qui pourtant mérite bien d'être soulignée, c'est le maintien dans la future Constitution d'un Parlement bicaméral. L'article 107 dispose en effet : « Le Parlement est composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat ».

Il convient cependant de noter que le Premier ministre, chef du gou-

vernement institué par la future Constitution ne sera responsable que devant l'Assemblée nationale et non devant le Sénat. Cf article 100. Plus loin, l'article 104 renchérit : « À son entrée en fonction, le Premier ministre présente devant l'Assemblée nationale le programme d'action du gouvernement. La présentation du programme d'action du gouvernement ne donne lieu ni à un débat, ni à un vote ».

Par contre, la future Constitution donne la possibilité aux deux chambres de se réunir ensemble, à la faveur d'un congrès. Selon l'article 94, « le président de la République adresse, une fois par an, un message sur l'état de la Nation au Parlement réuni en congrès. Il peut, à tout moment, adresser des messages à l'une ou l'autre chambre du Parlement. Ces messages ne donnent pas lieu à débat ».

Sur la fameuse question de la présence lors de ce plénum du Parlement, le projet de Constitution est, on ne peut plus claire. « Lorsque le Parlement se réunit en congrès, le bureau de l'Assemblée nationale préside les débats », souligne le deuxième alinéa de l'article 127.

Jean Kodila

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

INTITULE DE LA FORMATION

Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?

DUREE

5 jours

PERIODE

2 au 6 novembre 2015

La conduite du changement dans les organisations

3 jours

11 au 13 novembre 2015

Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements

4 jours

16 au 19 novembre 2015

Négocier avec ses fournisseurs stratégiques

3 jours

18 au 20 novembre 2015

La responsabilité sociétale des entreprises

5 jours

23 au 27 novembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

Faustin Elenga invite la population de Brazzaville à vaincre la psychose

Au regard de la psychose qui règne au sein de la population depuis l'annonce par l'opposition radicale d'une marche de protestation, ce 20 octobre, contre le changement de la Constitution, le coordonnateur de la Dynamique nationale pour ce changement, Faustin Elenga, a fait une communication aux habitants du quartier 67 Talangai.

De son discours, il ressort deux messages essentiels. Le premier porte

sur une mise en garde demandant aux jeunes de ne pas suivre les acteurs politiques qui incitent à la violence. L'objectif étant d'éviter que les incidents du samedi dernier à Pointe-Noire, lors du meeting des opposants, ne se relaient à Brazzaville. « *Ce qui s'est passé à Pointe-Noire est la conséquence du refus de ces leaders de l'opposition de*

travailler avec les forces de l'ordre. Leur rencontre de Brazzaville s'était déroulé dans le calme parce qu'ils avaient accepté de collaborer avec la police », a-t-il relevé, avant d'appeler chacun à se mobiliser dans son quartier, pour barrer la voie aux fauteurs de troubles.

Faustin a profité de l'occasion pour inviter les jeunes et sages de cette

circonscription à voter massivement pour le changement de la Constitution. Dans cette même optique, le président de la fédération de Brazzaville de cette dynamique, Alain Rodrigues Yali, a lui aussi condamné la violence dont font preuve les opposants, puis réitéré leur soutien au chef de l'Etat.

Lopelle Mboussa Gassia

FORMATION PROFESSIONNELLE

Total Congo présente ses opportunités au public

La directrice générale de Total Congo, Anne-Françoise Degryck, a présenté le 13 octobre, au cours d'une conférence à Brazzaville, les programmes « Young Graduate » et « Jeunes gérants » que cette société de distribution des produits et services pétroliers développe au Congo ainsi que dans d'autres pays où elle est installée

Présente au Congo depuis 2002, Total s'est donnée pour mission de répondre aux besoins de l'ensemble de ses clients et de contribuer, au travers de ses différentes activités, à la dynamique de croissance du pays. En effet, dans le but de soutenir la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat, cette société a lancé cette année le programme Young Graduate. L'objectif étant d'offrir aux jeunes diplômés (bac +5) l'opportunité de découvrir le monde du travail à travers une expérience professionnelle, opérationnelle et une ouverture internationale.

A ce jour, quatre jeunes diplômés ont bénéficié de cette offre au Congo, dans le cadre de la convention de partenariat signée en septembre 2014 avec l'université Marien-Ngouabi, notamment l'Institut supérieur de gestion (ISG) et l'Ecole normale supérieure polytechnique (ENSP). Il s'agit, entre autres, de Blondy Kikongo et Emeline Moussa, deux ingénieurs en électromécanique, diplômés de l'ENSP et meilleurs de leur promotion, qui ont rejoint le 2 mai, la direction Exploitation de Total Congo comme coordonnateurs de maintenance. « C'est un honneur d'avoir été retenu parmi les étudiants en Young Graduate. C'est une expérience, un challenge d'avoir été retenu à Total Congo. Je suis optimiste que je vais passer le cap des premiers six mois pour la deuxième période de douze mois. Ce qui m'a le plus

marqué est le fait que Total est une entreprise très rigoureuse, nous avons appris la rigueur dans le travail », s'est réjoui Emeline Moussa.

La directrice générale a annoncé la transmission de leurs CV et leurs évaluations de fin de première période aux filiales de Total Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Tchad et RDC en vue d'une sélection pour la deuxième période. Titulaire d'un master en commerce international du Punjad College of technical Education en Inde, la Congolaise Dolorès Bouassi-Mombo a, quant à elle, intégré la direction commerciale le 7 septembre dernier en qualité d'inspecteur commercial Solaire. Le quatrième jeune qui tente sa chance à Total Congo est Ngaoudandé Djikolmbaye. Détenteur d'un master en génie civil à l'Institut international d'ingénierie de l'eau et de l'environnement du Burkina Faso, ce jeune Tchadien qui a terminé ses six mois de contrat au sein de total marketing Tchad a rejoint Total Congo le 28 septembre. Il va passer une formation de douze mois, comptant pour la deuxième phase, au sein de la direction Exploitation comme superviseur de travaux de maintenance. « Ce faisant, Total Congo contribue à leur mettre le pied à l'étrier et les accompagner concrètement dans leur insertion professionnelle. Actuellement, deux postes sont à pouvoir pour des jeunes diplômés bac +5 : un poste commercial et un poste technique », a précisé Anne-Françoise Degryck.

Pour rappel, le programme Young Graduate, lancé en avril 2014 par Total en Afrique et au Moyen-Orient, s'adresse aux jeunes de plus de 40 pays où le groupe est présent dans le secteur de la distribution de produits et services pétroliers. Il se déroule en dix-huit mois. La première période de six mois



Anne-Françoise Degryck entourée de Joseph Mabila et Pape Birame Ndiaye

consiste à la formation des bénéficiaires aux métiers du commerce, de la finance ou encore des opérations. Après l'évaluation, les meilleurs passeront à la phase suivante qui durera douze mois. Elle permettra aux intéressés de rejoindre une autre filiale M&S de Total en Afrique et au Moyen-Orient pour y poursuivre leur immersion professionnelle.

« Jeunes gérants », un véritable tremplin pour devenir chef d'entreprise

Le second programme présenté par la directrice générale de Total Congo est dénommé « Jeunes gérants ». Déployé depuis quelques années au Congo, ce programme consiste, entre autres, à sélectionner des jeunes Congolais ayant au minimum le bac pour les former aux métiers de pompistes, boutiquières, graisseurs, laveurs, en sus de la formation sécurité, au sein du réseau de stations-service Total. Il vise aussi à accompagner les meilleurs jeunes qui passent les concours prévus par le dispositif, pour devenir successivement chef de piste ; chef de vente et jeune gérant.

Sur les quarante stations-service dont dispose Total Congo, on note vingt-deux jeunes gérants parmi lesquels Achille Mongo qui a glané les différentes étapes pour devenir jeune gérant à la station de l'aéroport. « J'avais commencé comme chef de piste à la station-service de Mpila au moment où je sortais droit de l'université. Total m'a recruté comme chef de piste. Six mois après, j'ai été affecté à la station du centre sportif de Makélékélé en qualité de chef de vente avant d'être nommé gérant libre contrôlé à la même station une année après », a expliqué ce maitrisard de l'université Marien-Ngouabi. Dans l'optique de permettre à ces jeunes gérants de créer leur entreprise, Total finance leur besoin en fonds de roulement sous forme d'avance en produits pétroliers que les bénéficiaires remboursent mensuellement grâce au fruit de leurs activités. La société accompagne, par ailleurs, le jeune gérant grâce à un suivi régulier et aux conseils prodigués pour favoriser une gestion rigoureuse afin de lui permettre de rembourser le prêt en une période pouvant aller de trois à cinq ans.



Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Temporelles	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

N°1 au Congo

Agence B2B - Avenue de la République - Tel : +242 22 22 11 11 / 22 22 11 11

Agence B2C - 128, Avenue de la République - Tel : +242 22 22 11 11 / 22 22 11 11

Email: info@arcc.ao - arcc@arcc.ao

VIE ASSOCIATIVE

L'association Liboco voit le jour et donne sa position...

L'association « Lisanga po na mbongwana ya Congo » en sigle Liboco, présidée par Joseph Noumazalayi, a célébré sa sortie officielle le 18 octobre 2015 à Brazzaville. Elle défend la cause des jeunes et dit Oui au changement de la Constitution.



Les membres de l'association Liboco (DR)

L'association Liboco fait son entrée dans l'arène politique congolaise à un moment où la campagne référendaire bat son plein du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. À peine sortie, ladite association ne pouvait qu'afficher clairement sa position sur la question du changement ou non de la Constitution qui défraie la chronique. « (...) L'une des raisons évoquées à l'actif du changement est la nécessité de donner une place importante à l'expression et à l'action de la jeunesse », a déclaré le président de Liboco, Joseph Noumazalayi, dans son discours de circonstance lors de la sortie officielle de l'association. Intégrer les jeunes au processus de prise de décision implique que ces derniers puissent s'organiser à travers les associations juvéniles afin de profiter des nouvelles opportunités qui leur sont offertes, a-t-il renchéri. L'apprentissage

de la gouvernance intergénérationnelle dans lequel prévalent le dialogue et le consensus, selon Joseph Noumazalayi, est une bonne chose. « La mission de la jeunesse aujourd'hui est d'instaurer dans notre pays, au-delà des clivages de toutes sortes, une vraie démocratie », a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, Joseph Noumazalayi a appelé à une adhésion massive au projet de Constitution. Lequel projet à l'en croire aura sans nul doute un impact considérable sur la vie des jeunes générations dans les années à venir. Pour l'heure, l'association Liboco, qui mènera aussi le combat de l'employabilité des jeunes, poursuit sa campagne dite de proximité tant dans les quartiers que sur les réseaux sociaux pour le triomphe du Oui lors du scrutin référendaire du 25 octobre prochain.

Rominique Nerplat Makaya

MUST

André Kamba jette l'éponge

Après huit ans d'exercice aux côtés de Claudine Munari, le vice-président du Mouvement pour l'Unité, la Solidarité et le Travail (MUST), André Kamba a décidé officiellement, le 16 octobre à Brazzaville, de quitter le navire après analyse de la question constitutionnelle qui suscite des remous au sein de la classe politique.

Naguère farouchement opposé au changement de la Constitution du 20 janvier 2002, André Kamba a rejoint le Pôle du consensus de Sibiti 2015. Pour dire clair, il a fait le choix du « Oui » au prochain référendum. Donnant les raisons de ce revirement, cet acteur politique affirme avoir lu judicieusement le projet de Constitution en débat. Toutefois, il déclare n'avoir pas adhéré au

cette nouvelle Constitution. Je n'ai trahi personne, je n'ai pas trahi le Frocad et encore moins, l'IDC », a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « Si c'est ma décision de voter pour le oui au référendum qui vaut trahison, alors il y a visiblement un problème dans la tête de mes accusateurs qui prétendent être des démocrates. Chaque citoyen est libre d'avoir une opinion, de l'exprimer et de la défendre ».

A l'origine, un tract anonyme dénonçant la trahison du vice-président du MUST dirigé par Claudine Munari, ancienne ministre du Commerce. Ce prospectus relate que l'intéressé aurait reçu une somme de cent millions Fcfa pour « déstabiliser la jeunesse de Bacongo ». « Ma première réaction était de me taire et laisser les choses basses mourir de leur propre mort. Mais devant le tollé soulevé par le contenu de ce tract qui n'est ni plus ni moins qu'un assassinat savamment planifié et connaissant la personne et comment elle agit pour écraser tous ceux qui osent la défier, j'ai décidé d'édifier l'opinion nationale et internationale », a déclaré André Kamba. Répondant à la question sur sa présence lors des réunions du Frocad, André Kamba a déclaré : « J'y allais par délégation de pouvoir, conformément à la discipline du parti, madame Munari étant au gouvernement. C'est le MUST en tant que parti politique qui est membre du Frocad et non pas Kamba André en tant qu'individu », avant d'insister sur la radicalisation du discours de la présidente de ce parti de l'opposition qui, selon lui, ne cadre plus avec ses convictions personnelles.

Josiane Mambou Loukoula



André Kamba

Parti congolais du travail, principal parti de la majorité présidentielle.

« Ma décision de dire oui à la nouvelle Constitution, est fondée sur l'un de nos idéaux communs au MUST : la décentralisation qui est mise en évidence dans

MINISTRE DU TRAVAIL
ET DE LA SECURITE SOCIALE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

**DECLARATION DU MINISTERE DU TRAVAIL
ET DE LA SECURITE SOCIALE**

Le processus référendaire, en cours dans notre pays, suscite des positions susceptibles de troubler l'ordre public.

De même, certains propos, tenus sans fondement et relevant essentiellement de la désinformation et de l'intoxication, pourraient jeter le doute dans la conscience et l'appréciation de la situation par l'ensemble des travailleurs et des employeurs.

A cet effet, le ministère du travail et de la sécurité sociale rappelle au monde du travail que le mardi 20 octobre 2015 reste et demeure une journée ordinaire et ouvrable tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

Par conséquent, le ministère du travail et de la sécurité sociale invite l'ensemble des travailleurs et des employeurs à vaquer, normalement et sans hésitation, à leurs occupations comme à l'accoutumée.

Les dispositions nécessaires ont été prises par le Gouvernement pour garantir la sécurité requise au monde du travail.

Fait à Brazzaville, le 19 octobre 2015

Pour le ministère du travail
et de la sécurité sociale,

Le Directeur général du travail

REMERCIEMENTS



Mr Mahoungou Léon administrateur maire de la communauté urbaine de loutété et famille sont sensibles à cette marque d'attention, cette assistance financière et matérielles désintéressé que vous nous avez apporté lors du décès de notre épouse, mère, grand-mère et sœur la nommée Mahoungou née Ayessa Clarisse ce 4 octobre 2015. Que le Seigneur fortifie cette solidarité agissante pour l'amour entre les hommes. Nous vous restons très reconnaissant et, vous rendons notre gratitude.

IN MEMORIAM

17 octobre 2010

– 17 octobre 2015

Voici cinq (5) ans que Dieu a rappelé à lui monsieur Antoine Marcel Mosseli. La veuve Mosseli, les enfants et petits fils remercient tous ceux qui ont été là pour eux pendant ces cinq (5) ans.





Découvrez Paris avec **FLYPARIS**

Réservez en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

- Réservez votre billet sur www.flyecair.com
- Sur le site, entrez votre code promo pour bénéficier de la réduction de **15%**
- Offre valable du **30 octobre au 11 décembre 2015**
- Vols en Aller/Retour, au départ de **Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa.**

DIPLOMATIE

L'Afrique nouveau souffle du mécanisme de développement propre grâce au carbone

Dans une lettre ouverte et co-signée par plusieurs gouvernements africains, dans le cadre de la préparation de la COP21 qui se tiendra en décembre à Paris, la secrétaire générale de la Convention cadre des Nations unies contre les changements climatiques (CCNUCC), Christiana Figueres évoque le futur Mécanisme de développement propre (MDP). L'Afrique est confrontée à des défis environnementaux qui sont des sources potentielles de déstabilisation et de vulnérabilité : urbanisation galopante, évolutions climatiques modifiant les structures agricoles et poussant aux migrations internes, pollutions industrielles, énergies fossiles coûteuses, déforestation accélérée, relève Christiana Figueres. Mais elle n'a mobilisé que 3% du total des projets MDP et 1% du volume de crédits de carbone mondial.

Pourtant l'Afrique peut porter un nombre impressionnant de projets MDP à l'avant-garde de l'action de la communauté internationale, révèle Christiana Figueres. Le moment est propice, grâce aux innovations, à la maîtrise du mécanisme, à une haute qualification des autorités nationales dédiées au MDP, les cadres réglementaires et fiscaux, une bonne sensibilisation au mécanisme des acteurs publics et privés, dit-elle.

Mais il reste au continent de mettre en place un prix attractif. Une décision politique serait bienvenue pour assurer un débouché aux crédits de carbone, souligne-t-elle.

Du côté du CCNUCC des efforts seraient entrepris pour « étendre le MDP au plus grand nombre et faciliter l'accès au marché du carbone pour les pays les plus vulnérables », notamment la création des bureaux de soutien régionaux. Elle souhaite qu'une action d'envergure, de rupture, soit engagée pour que l'Afrique bénéficie pleinement du MDP.

Noël Ndong

DISTINCTION

Le quartet tunisien prix Nobel de la paix attendu à l'Élysée

Reçu le 15 octobre par le chef de la diplomatie, Laurent Fabius, le quartet tunisien composé de Wided Bouchamaoui, Houcine Abbassi, Mohamed Fadhel Mahmoud, prix Nobel de la paix 2015, est attendu aujourd'hui à l'Élysée par le président français, François Hollande.

Le prix Nobel 2015 salue le processus démocratique qui a suivi la révolution de Jasmin de 2011. Laurent Fabius a assuré le renforcement de la coopération avec la Tunisie. « La France sera aux côtés de la Tunisie sur le plan économique, sur le plan social, sur le plan sécuritaire, sur le plan politique, puisque la réussite de la Tunisie et la nôtre, tout cela est lié », a-t-il déclaré.

« Tant qu'il y a du chômage, le terrorisme peut s'accroître, tant qu'il y a la pauvreté aussi. Donc ça c'est notre fardeau », a expliqué Abdessatar Ben Moussa, l'un des représentants du Quartet et président de la ligue tunisienne des droits de l'Homme, conscient que le soutien de la France est le moyen pour « éviter que l'insécurité et la crise économique ne torpillent pas le modèle tunisien ».

Le prix Nobel de la paix, qui vient d'être remis au quartet tunisien, est « un encouragement pour en-

core soutenir la Tunisie dans les épreuves qu'elle traverse, parce qu'elle n'en a pas terminé [...] À travers ce Prix, c'est tous les printemps arabes qui sont ainsi rappelés, et celui de Tunisie a été – reconnaissons-le – le seul à avoir eu ce résultat avec des élections incontestables et une démocratie enfin établie », indique un communiqué de l'Élysée.

Rétrospective des Africains lauréats du prix Nobel

1951 : le Sud-Africain Max Theiler reçoit le prix Nobel de médecine pour sa découverte du vaccin contre la fièvre jaune. Le pays, sous le nom d'Union sud-africaine, était alors membre du Commonwealth britannique.

1960 : le chef zoulou Albert John Lutuli, alors président du Congrès national africain (ANC, interdit en Afrique du Sud à cette époque) obtient le prix Nobel de la paix.

1978 : le président égyptien Anouar El-Sadate partage le prix Nobel de la paix avec le premier ministre israélien Menahem Begin, son cosignataire des accords de Camp David.

1984 : l'archevêque noir anglican d'Afrique du Sud, Mgr Desmond Tutu, se voit attribuer le prix Nobel de la paix pour son rôle de leader dans la campagne antiapartheid.

1986 : l'écrivain nigérian Wole Soyinka obtient le prix Nobel de littérature.

1988 : l'écrivain égyptien Naguib

Mahfouz obtient le prix Nobel de littérature.

1991 : le prix Nobel de littérature est décerné à la romancière sud-africaine Nadine Gordimer pour son œuvre contre la ségrégation raciale dans son pays.

1993 : le prix Nobel de la paix est attribué conjointement à Nelson Mandela, symbole de la lutte contre l'apartheid et futur président, et au chef de l'Etat Frederik De Klerk, notamment pour leurs efforts en vue de « l'établissement d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique ».

1999 : l'Américano-Egyptien Ahmed Zewail reçoit le prix Nobel de chimie.

2003 : le prix Nobel de littérature est décerné à l'écrivain sud-africain John Maxwell Coetzee.

2004 : le prix Nobel de la paix est décerné à la militante écologiste kényane Wangari Maathai, décédée en 2011 des suites d'un cancer.

2011 : le prix Nobel de la paix est décerné à la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf et à sa compatriote militante Leymah Gbowee, conjointement avec la Yéménite Tawakkol Karma.

2015 : le prix Nobel de la paix est attribué à Wided Bouchamaoui, Houcine Abbassi, Mohamed Fadhel Mahmoud, un quartet qui a mené le dialogue national en Tunisie, pour sa contribution à une démocratie pluraliste dans le pays après la révolution de 2011.

N.Nd.

Le quai du Centre des services pétroliers augmente sa capacité d'accueil

La cérémonie d'inauguration des nouvelles infrastructures du Centre de Services pétroliers (CSP), terminal dédié à la logistique pétrolière, structure de la société Ilogs, filiale du Groupe SNPC a eu lieu le 12 octobre sous le patronage du Président de la République, Denis Sassou Nguesso, en présence des membres du gouvernement et de plusieurs autorités nationales et départementales. Créé il y a 16 ans par ordonnance n° 5/99 du 1999, le Centre des services pétroliers a pour principaux objectifs d'offrir des services logistiques intégrés à l'industrie du pétrole et du gaz permettant la rationalisation des coûts, des installations portuaires destinées aux navires de support et à l'industrie du pétrole et du gaz, des services de base logistique, de transit du matériel pétrolier et autre, un espace unique comprenant plusieurs zones résidentielle, commerciale et industrielle destinées aux activités liées à l'industrie du pétrole et du gaz. « Le Centre de services pétroliers est le carrefour incontournable des activités des deux secteurs clés pour l'économie du pays, à savoir le secteur maritime et le secteur pétrolier. Les deux acteurs économiques représentant ces secteurs d'activités sont respectivement le port autonome de Pointe-Noire (PAPN) et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). C'est donc à ce titre que les deux sociétés, le Port autonome de Pointe-



Noire et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) sont les actionnaires d'Ilogs, société anonyme avec conseil d'administration régie par les dispositions juridiques de l'Ohada, à hauteur de 20% du PAPN et 80% SNPC. Le terminal portuaire dédié pétrole et gaz sur lequel nous nous trouvons aujourd'hui incarne donc parfaitement une convergence dynamique de ces deux secteurs

Le président de la République coupant le ruban symbolique d'activités » a dit Alain Ludovic Okoi directeur général d'Ilogs.

Situé dans l'enceinte portuaire, le quai du Centre des services pétroliers de la société Ilogs devient le plus important du Golfe de Guinée après l'Angola et le Nigeria.

Remerciant la Société Ilogs qui s'est investi dans la modernisation de ses installations contribuant ainsi à faire du Port de Pointe-Noire la principale

place logistique de transbordement de la sous région, Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a dit « L'évènement qui nous réunit aujourd'hui participe à la poursuite de la dynamique engagée dans le Port autonome de Pointe-Noire, dynamique devant concourir à l'amélioration de la capacité d'accueil des navires en transit ou en escale à Pointe-Noire et partant la qualité des prestations de la société Ilogs qui compte parmi les opérateurs essentiels dans le domaine de la logistique pétrolière ».

Les travaux d'extension des infrastructures du Centre de Services pétroliers ont permis

d'augmenter la longueur du quai qui passe de 200 à 400 mètres linéaires, la surface aménagée du CSP de 20 à 40 hectares et enfin la profondeur du bassin portuaire qui est de 9 mètres. Ces travaux qui ont coûté la bagatelle de 35 milliards de FCFA vont accroître les performances du Centre des services pétroliers en raison de la demande des opérateurs pétroliers sur les projets comme Lianzi qui arrive en fin cycle, Moho Nord, qui est en début de cycle et le projet MKB. En tonnage manipulé, les performances passent de 250 000 tonnes en 2014 à 450 000 tonnes attendu à fin 2015 soit une hausse de près de 80%. Ainsi, le Centre de services pétroliers répond désormais à l'accroissement de la capacité d'accueil des navires et fait face aux défis industriels et logistiques des opérateurs pétroliers. « Les travaux de nouvelles infrastructures ont été menés dans le cadre du programme triennal d'investissements 2013-2015, approuvé en conseil d'administration dans la perspective de répondre dans un bref délai aux attentes exprimées par l'industrie pétrolière en termes de capacité d'accueil des navires et d'infrastructures répondant aux normes de manutention des charges lourdes et très lourdes. Les travaux des nouvelles infrastructures du CSP ont porté sur la réalisation de six chantiers dont la plupart ont été lancés en octobre 2013. Plusieurs sociétés ont exécuté les travaux. SEAS, pour le quai, le dragage, la zone de travail et l'essentiel des assainissements et voirie, Socofran pour le terrassement de yards, quelques assainissements et voiries, Serru-top pour la clôture extérieure. La conception et la mission de contrôle ont été assurées par le Bureau Egis International assisté du Cabinet congolais Cap Consultant » a renchéri le directeur général d'Ilogs. À la fin de la cérémonie, Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des hydrocarbures a remercié le Président de la République qui, depuis des années ne ménage aucun effort dans la modernisation des infrastructures mais aussi pour son implication à préserver la paix et la stabilité dans le pays.



JOURNÉE DE L'ALIMENTATION

Le pape invite la FAO à plus de ténacité contre la faim

Ban ki-Moon et l'ambassadeur Mamadou Dékamo Kamara ont célébré la journée mondiale contre la faim à Milan.

C'est au nord de l'Italie que s'est déplacé vendredi l'essentiel de la célébration de la Journée mondiale de l'Alimentation de la FAO, l'agence des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation dont le siège est à Rome. Beaucoup de manifestations ont en effet eu pour cadre la ville de Milan qui accueille depuis le mois de mai l'Exposition universelle Expo-2015. C'est toujours au nord italien que vient de se tenir aussi le 3^e Forum mondiale du développement de Turin.

L'une et l'autre ont mis l'accent sur la nécessité d'une alimentation débarrassée des entraves qui la relèguent au rang de n'importe quelle marchandise. À Milan jeudi, des maires ont signé une charte par laquelle ils adhèrent au Milan urban food policy pact, qui entend réaffirmer les agglomérations comme protagonistes et non seulement consommatrices des biens agricoles. La ville veut aussi, à sa manière, prendre part à la lutte contre la faim. Déjà, dans le cadre du déroulé de l'Expo-2015 avait été signée la Charte de Milan sur l'alimentation.

Elle a été remise vendredi au secrétaire général de l'ONU Ban ki-Moon par le président italien Sergio Mattarella. Car plusieurs personnalités italiennes et inter-

nationales ont fait le déplacement de Milan pour se joindre aux festivités de la FAO célébrant les 70 ans de sa fondation. Parmi ces personnalités, l'ambassadeur de la République du Congo en Italie, Mamadou Dékamo Kamara, qui est allé représenter le continent en sa qualité de représentant à la FAO et surtout de doyen du corps diplomatique africain en Italie.

« La Charte de Milan est l'engagement simple par lequel de simples citoyens, individus ou chefs d'État, déclarent accorder une grande attention à leur comportement », alors que la Charte des maires « engage quelque 400 millions d'urbains » à participer à la lutte contre la faim, a expliqué le maire de Milan Giuliano Pisapia. Les deux documents coexistent en parallèle pas en concurrence, a-t-il dit, en soulignant que les villes veulent résolument s'impliquer dans le développement durable. Mais la signature à Milan n'est qu'un début : à périodes régulières les maires du monde se retrouveront pour faire le point de la concrétisation de leur engagement.

« La faim n'est pas une fatalité » Dans son traditionnel message à la FAO pour cette Journée de l'Alimentation, le pape François

a loué tous ces efforts qui visent à faire en sorte que l'homme satisfasse l'un de ses besoins primaires : manger. La faim n'est pas une fatalité, a rappelé le chef de l'Église catholique. Elle est une contradiction dans un monde qui produit de plus en plus et où se mène une course frénétique au profit même sur les biens alimentaires. « Pourtant c'est l'engagement à trouver les moyens nécessaires pour l'humanité de la faim et promouvoir une activité agricole capable de satisfaire les besoins effectifs des diverses aires de la planète qui justifient la création de la FAO » il y a 70 ans, rappelle le pape François.

« Cet objectif est ambitieux, mais il doit être poursuivi avec une volonté renouvelée dans ce monde où ne cesse de croître le fossé entre bien-être des uns, revenus, consommation, accès à l'assistance sanitaire, difficile instruction et accès au nécessaire vital pour les autres ». Commentant le thème choisi par la FAO cette année pour célébrer cette Journée, à savoir : Protection sociale et agriculture pour briser le cycle de la pauvreté, le pape en a relevé l'importance « car il pointe du doigt la responsabilité de la communauté internationale envers 2/3 de la population mondiale ».

Lucien Mpama

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

La France fait le point sur les opérations Sangaris et Barkhane

Le Ministère français de la Défense a fait le point sur la situation de l'opération Sangaris, le 15 octobre, confirmant un retour au calme et la reprise de la vie économique à Bangui, en Centrafrique, selon la Grande muette

Il ressort une situation sécuritaire fragile et une persistance de tensions en province. Le 10 octobre, des combats ont eu lieu entre la force Sangaris et des miliciens armés issus de l'ex-Selaka, des éléments du FPRC, de Nourredine Adam, bloqués à Dékoa par la Minusca. Pris à partie, un hélicoptère de combat de la force de Sangaris ouvrira le feu provoquant d'importants dégâts humains et matériels sur le convoi Seleka, selon nos informations.

Pour autant, la force de Sangaris maintient sa posture de vigilance, tout en poursuivant des opérations de patrouilles à Bangui avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca) et en restant une force de réaction rapide, prête en permanence à soutenir et appuyer les casques bleus de la Minusca. Composée de 11 000 militaires, la Minusca assure la protection des populations et participe à l'apaisement des tensions en Centrafrique. Lancée en décembre 2013, par le président français, François

Hollande, l'opération Sangaris, qui vise dorénavant à appuyer la mission de l'Onu en Centrafrique (Minusca, lancée en septembre 2014 pour assurer la protection de la population et appuyer) est chargée de maintenir le niveau de sécurité atteint dans le pays. Elle compte 900 militaires français, 120 véhicules de combat et 6 hélicoptères.

En ce qui concerne l'opération Barkhane, la situation n'a pas connu d'évolution particulière dans la Bande sahélo-saharienne (BSS). Mais la grande muette reconnaît que la menace terroriste demeure présente. En effet, un véhicule des forces spéciales a sauté sur une mine dans le nord du Mali. Grièvement blessés, trois militaires ont été évacués en France.

Selon le bilan du ministère de la Défense, les activités de la force Barkhane ont été marquées par la poursuite des opérations aériennes avec 59 sorties depuis le 8 octobre, dont 10 effectuées par les avions de chasse, 21 dédiées aux opérations de ravitaillement et de renseignement, ainsi que 28 aux missions de transport.

Par ailleurs, Barkhane a été engagée dans des opérations multipartites, notamment l'opération transfrontalière Djiguiifa qui a nécessité 350 militaires, dont 210 soldats des Forces armées maliennes (FAMA), 90 soldats des Forces armées nigériennes (FAN) et 40 militaires Français de la force Barkhane déployés à la frontière malo-nigérienne dans une zone d'action de 11 700 km².

La mission consistait à contrôler les principales zones de passage de la frontière entre le Mali et le Niger par des actions simultanées et coordonnées, des deux côtés de la frontière. D'un effectif de 3 500 militaires français, 14 hélicoptères, 200 véhicules blindés, 200 véhicules logistiques, entre 6 et 10 avions de transports tactiques et stratégiques, 8 avions de chasses et 5 drones, l'opération Barkhane vise à accompagner les forces partenaires du G5 Sahel (Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mali) dans la préparation et la conduite des opérations de lutte contre les groupes armés terroristes dans la bande sahélo-saharienne.

Barkhane remplace depuis août 2014 les opérations Serval au Mali et Épervier au Tchad.

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Le pape visitera un camp de réfugiés

Le Vatican a publié le programme détaillé de la visite du pape François en Afrique, au Kenya, en Ouganda et en Centrafrique le mois prochain.



Pape François

Aussi bien les voix officielles que les murmures de coulisses confirment au Vatican que le programme du voyage du pape en Afrique en fin-novembre prochain reste inchangé. C'est toujours du 25 au 30 novembre prochain que le pape effectuera sa toute-première visite sur le continent. Samedi, le Vatican a encore donné consistance à ce programme en diffusant le détail des diverses manifestations qui vont ponctuer cette visite déjà présentée comme historique.

C'est que la situation volatile en Centrafrique surtout avait fait craindre une suppression de cette étape, la plus délicate sans doute de cette visite du pape. Le pape n'a manifesté aucun désir de changement dans ce qui est prévu de commun accord entre les responsables africains (Église et États) et le Saint-Siège. Ainsi, le Souverain pontife aura une première grande rencontre à Nairobi avec les responsables des communautés musulmanes et chrétiennes du Kenya le jeudi 26 novembre. Il rencontrera à la suite les prêtres, religieuses et séminaristes du pays à l'école Sainte Marie de Nairobi. Le lendemain, vendredi 27 novembre, il rendra visite aux populations pauvres du bidonville de Kangemu, avant une rencontre avec les jeunes au stade de Kasarani de Nairobi, puis avec les évêques catholiques kenyans. En Ouganda le 28, le pape ira saluer des catéchistes à leur école de Munyonyo. Dans ce pays, le pape aura aussi une importante rencontre avec les influents évêques anglicans qui dirigent la plus importante communauté chrétienne d'Afrique en dehors des catholiques. Jeunes et évêques catholiques sont aussi au programme des rencontres du Souverain pontife. Il est aussi prévu une messe dans l'imposant sanctuaire des fameux martyrs de l'Ouganda, à Namugongo.

C'est d'ailleurs, à l'origine, la célébration du jubilé de canonisation des jeunes Martyrs de l'Ouganda (Kizito, André Kagwa, Charles Lwanga et leurs compagnons) qui justifia l'invitation lancée par les évêques et les autorités au pape à visiter leur pays. Tout comme au Kenya, le pape emploiera un important moment à visiter les pauvres et les marginalisés à la Maison de la Charité de Nakulongo. On sait le chef de l'Église catholique particulièrement attentif à ce qu'il appelle « les périphéries géographiques et de l'existence ». Il va encore en donner l'illustration dans cette étape ougandaise.

Tout comme dans celle de la République Centrafricaine, pays où il arrivera le 29 novembre et qu'il quittera le lundi 30. C'est ce jour-là, en effet, qu'il a prévu de rencontrer la communauté musulmane de Centrafrique dans leur plus emblématique lieu de culte : la mosquée centrale de Koudoukou, à Bangui. A plusieurs reprises, le Souverain pontife a marqué son encouragement aux efforts des trois plus grands leaders religieux du pays : l'archevêque de Bangui, le chef de la Communauté protestante et l'imam de Bangui pour que les violences dans ce pays ne se transforment en confrontation religieuse. Le pape se rendra à un camp de déplacés des environs de Bangui.

Lucien Mpama

DJIBOUTI

Visite d'amitié d'une délégation de sénateurs français à l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale djiboutienne, Mohamed Ali Houmed, a reçu une délégation de sénateurs français conduite par le président du groupe d'amitié avec la corne de l'Afrique, Louis Duvernois.

L'entretien a porté essentiellement sur le renforcement de la coopération entre le Sénat français et l'Assemblée nationale djiboutienne. Mohamed Ali Houmed a émis le souhait de voir les deux institutions tisser « des liens de coopération privilégiée par un échange d'expériences et de partage des connaissances dans le domaine de la production législative ». Il a souhaité également la consolidation de la coopération interparlementaire et la revitalisation des groupes interparlementaires d'amitié entre les deux Institutions.

Il a reçu de la part de la délégation sénatoriale française une lettre officielle d'invitation émanant du président du Sénat français, Gérard Larcher, afin qu'il y effectue prochainement une visite officielle. Louis Duvernois a souligné l'importance de construire une relation interparlementaire plus aboutie car, a-t-il dit, « elle est fondamentale ».

N.Nd.

MUSIQUE

Ibra'son Kololo annonce son grand retour à l'IFC

Après deux ans d'absence, Ibra'son Kololo fait son grand retour le 07 novembre 2015. L'artiste, engagé dans la world music, annonce un show à l'Institut français du Congo (IFC).

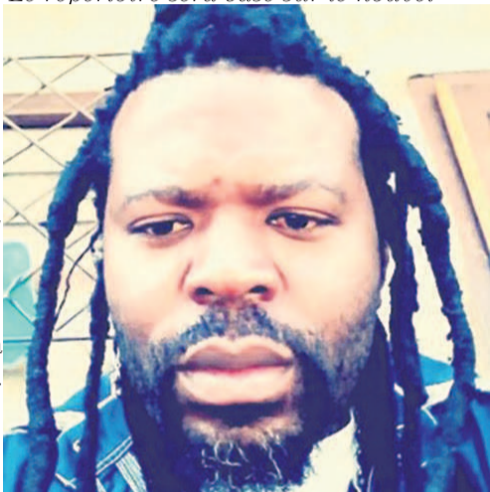
C'est depuis 2003 que l'artiste Ibra'son a joué à l'IFC et c'était avec le groupe Kouta. « Je réserve au public qui viendra la soirée du 7 novembre 2015 à l'IFC de la bonne musique, un travail bien fait avec de nouvelles sonorités créées par nous... Nous avons prévu plus de huit titres pour ce concert. Le répertoire sera basé sur le nouvel album, disponible dans les tout prochains jours. Parmi les titres prévus pour cette soirée : *Ma route, Tiadi, Kadiabouanko, Nalingi yo, Yo oza nga te...* », a précisé Ibra'son.

Évoluant en solo, Ibra'son Kololo se fait accompagner par un groupe composé de Claude Koulou le guitariste, Willy Bourdon le bassiste, Ndalla le percussionniste, Parclé le pianiste et des choristes comme Dominique et Géonelvie, Sandrine, Christ le batteur, René Dinebé, Clovis et Dési, autour de l'artiste.

Ma route, c'est la chanson phare du nouvel album de Ibra'son qui sera à l'honneur à l'IFC. Il y retrace son parcours avec un message : « Nous voulons éduquer la masse », délivré en téké, kongo, lingala, français, bambara. Ibra'son annonce aussi la finition totale de son album *Ma route* au mois de janvier prochain. Il se rendra en Europe pour son mastering avant sa présentation officielle à Brazzaville.

Cet album intervient après *Tobe* et *Je n'irais pas là-bas* enregistrés avec le groupe Kouta. Son ambition : développer le label Ibra'pro qui est à la fois une association engagée dans la production de tout ce que fait Ibra'son. Il accompagnera d'autres artistes même si pour l'instant ses moyens sont limités.

Bruno Okokana



PROMOTION CULTURELLE

Le groupe musical «Trois Leaders» ira prester au forum mondial des jeunes à Paris

La mairie de Brazzaville a annoncé, le 19 octobre, la participation du groupe de jeunes artistes musiciens malvoyants, dénommé « Trois Leaders » au forum mondial des jeunes qu'abritera la ville de Paris en fin octobre 2015, en marge de la conférence générale de l'Unesco.

Le sujet relatif à la première sortie internationale du groupe Trois Leaders a été évoqué lors de l'audience qu'a accordé le maire de la ville de Brazzaville, Hugues Ngouélondélé, à la représentante de l'UNESCO au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso.

A l'occasion de ce forum mondial des jeunes, le groupe Trois Leaders aura le privilège de livrer, au moyen d'un concert, un message de paix au profit des jeunes du monde en général.

« Je suis venu remercier le maire de Brazzaville pour le soutien qu'il accorde à un groupe de jeunes artistes musiciens malvoyants, dénommé Trois Leaders, et dire merci à la participation de la mairie à la conférence générale de l'Unesco qui a lieu tous les deux ans et au cours de laquelle sera approuvé le budget et le programme de cette organisation. Le forum mondiale des jeunes a lieu cette année du 26 au 28 octobre », a expliqué Ana Elisa de Santana Afonso.

De la ville de Brazzaville à celle

de Paris, le groupe d'artistes musiciens « Trois Leaders » sera accompagné par une équipe du service culturel appartenant à la mairie de Brazzaville.

« ...Ce sera aussi une occasion pour les représentants du service culturel de la mairie de Brazzaville de rencontrer et discuter avec les hauts responsables de l'Unesco de leurs grands projets culturels. Ce sera aussi l'occasion d'établir des contacts plus étroits », a indiqué Ana Elisa de Santana Afonso.

Le groupe « Trois Leaders » est composé de trois jeunes artistes musiciens. Il est parrainé par le maire de Brazzaville qui, d'ailleurs, les avait découverts en avril 2014, lors d'une prestation à l'occasion de la célébration de la 2e journée internationale du Jazz.

Très récemment, ce groupe a produit un CD comportant six titres exceptionnels, à savoir : *la paix, Brazzaville, Père éternel, Toli, Mabanza* et *Ne baisse pas les bras*. Par contre, le DVD produit par ce même groupe ne comporte que deux clips, faute de moyens financiers. Il s'agit notamment de deux clips vidéos des chansons titrés : *La paix* et *Père éternel*.

Les trois leaders sont notamment : Cardorel Manangou, Béranger Mayinga et Amour Loube. En tout cas, lors de la première présentation officielle, le groupe Trois Leaders a donné lieu à une

prestation au cours de laquelle ont été interprétés : *Père éternel* et *La paix*. Ces chansons avaient suscité de vives émotions au public composé de grands décideurs de la musique dont, entre autres, la représentante à Brazzaville de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le commissaire général du Festival panafricain de music (Fespam) et directeur du développement culturel et touristique à la mairie. « L'album (*La paix*) en coffret CD et DVD est une mixture faite à base de tous les genres musicaux du Congo en passant par la rumba, le soucoussé, le gospel et le jazz » avait commenté en ce temps là, René Bobala, directeur du développement culturel et touristique à la mairie.

Par contre, l'initiative de la mairie de Brazzaville à soutenir ces artistes musiciens non-voyants s'inscrit dans le cadre de la valorisation du potentiel créatif des collectivités locales des villes créatives de l'Unesco.

Rappelons que, sauf changement de programme, le groupe Trois Leaders sera en tournée dans les villes créatives du monde et accompagnera le maire de Brazzaville dans les différents festivals ainsi que dans les grandes manifestations culturelles et artistiques du réseau des villes créatives.

Fortuné Ibara

blédina

souhaite une bonne rentrée à toutes les mamans !

Découvrez notre promotion de rentrée !

DÉMISSION DE MALUMALU

Le MLC exhorte au renouvellement sans contours de tous les membres du bureau de la Céni

Pour le parti cher au sénateur Jean-Pierre Bemba, cette option permettra de donner une nouvelle impulsion au processus électoral « menacé ».

Dans un communiqué signé le 16 octobre par la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC), la députée Eve Bazaïba Masudi, cette formation politique affirme avoir appris par la télévision, la démission du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'abbé Apollinaire Malumalu Muhlongu, pour raison de santé, et l'acceptation de cette décision par la Chef de l'Etat.

Ce parti, qui a exprimé sa compassion pour l'état de santé de l'abbé-président, fait, par ailleurs, observer un déséquilibre au sein du bureau de cette institution causée par l'absence prolongée de ce dernier. Le MLC a, en effet, déploré que la Céni soit dirigée, pendant cette absence de Malumalu – issue de la société civile – par son vice-président, qui est de la majorité au pouvoir.

Pour le MLC, ce départ de l'abbé Apollinaire Mamumalu devra, par conséquent, permettre une évaluation et une requalification urgentes ainsi qu'une redistribution des rôles au sein du bureau de la Céni qui, de l'avis de cette formation politique, depuis son installation en 2013, s'est caractérisée par une gouvernance électorale limitée et complaisante. « A ce jour, la Céni ne donne aucune visibilité en terme de planification des activités électorales devant être organisées dans les délais de la constitution mais au contraire,



La secrétaire générale du MLC, Eve Bazaïba, lors d'une campagne de redynamisation du parti dans le Congo profond/Photo Michel Koyakpa

elle s'est illustrée par la violation systématique de la constitution et de la loi électorale », a noté le MLC, qui a également décelé un problème d'intégrité quant à la suite du processus dans son ensemble. À la suite de ce constat, le MLC estime que la décision de démissionner du président de la Céni, l'abbé Apollinaire Malumalu, devrait conduire au renouvellement de tous les membres du bureau de cette institution. Cela permettrait, a souligné cette formation politique, de donner une nouvelle impulsion au processus électoral. Par ailleurs, ce parti de l'opposition pense que le nouveau

leadership devra notamment procéder à la publication du calendrier électoral consensuel, réaliste, assorti d'un plan de financement adossé sur le budget 2016, et surtout garanti par les apports de la Communauté internationale, dans le cadre d'un partenariat constructif.

Le MLC a, enfin, appelé toutes les composantes représentées au sein du bureau de la Céni à soutenir cette initiative pour des élections libres, démocratiques et transparentes qui conduiront à la passation civile du pouvoir le 20 décembre 2016, en RDC.

Lucien Dianzenza

Les confessions religieuses marquent le pas

Les représentants des différentes confessions religieuses, appelées à désigner le successeur de l'abbé Apollinaire Malumalu à la tête de la Céni, donnent l'air de prendre tout leur temps alors que celui-ci joue contre un processus électoral visiblement grippé.

Depuis la démission de l'abbé Malumalu, la sous-composante « Confessions religieuses » de qui doit être issu son successeur à la tête de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) peine à dégager un consensus autour d'une personnalité susceptible de tenir les rennes de cette institution. Alors que le temps joue en défaveur du processus électoral voguant actuellement sans boussole faute d'un calendrier électoral réaliste et actualisé, les religieux, eux, donnent l'impression de prendre tout leur temps. Pour l'heure, c'est un peu le statu quo qui s'observe dans cette sous-composante où chaque groupe tente de tirer la couverture de son côté.

Déjà, les catholiques, qui paraissent avoir fait de ce poste une chasse-gardée après avoir piloté l'élection de 2006 sous la férule du même Apollinaire Malumalu de nouveau rappelé à la tête de la Céni pour le cycle électoral 2014-2016, sont loin de recueillir le quitus général pour reprendre la présidence de l'institution. Et en son sein, la gestion des ambitions paraît devenir un sérieux casse-tête. La Conférence épiscopale nationale indépendante (Cenco), apprend-on, tarderait encore à trancher entre plusieurs candi-

dates se valant les uns les autres. Ce qui n'est pas du goût d'autres sous-groupes au niveau de la sous-composante « confessions religieuses » à l'image des leaders des Églises dites de réveil qui ont toujours dénoncé leur marginalisation dans ces genres de tractations au profit des Églises traditionnelles. Les délégués de cette tendance religieuse veulent aussi avoir voix au chapitre dans le processus de désignation du successeur de l'abbé Malumalu à la tête de la Céni. C'est sans compter avec les protestants qui ne sont pas non plus en reste. Mgr Pierre Marini Bodho paraît tenir la corde de ce côté-là. Cet homme de Dieu qui s'est toujours présenté comme une alternative aux catholiques paraît jouir des faveurs des pronostics dès lors que ce sera une première expérience pour les protestants à ce niveau de gestion du pays. La controverse autour du choix des personnes a cependant une incidence fâcheuse sur le temps qui s'égrène.

Depuis le retrait de Malumalu, la sous-composante « Confessions religieuses » ne s'est réunie qu'une seule fois en promettant de proposer un nom à l'Assemblée nationale « dans les meilleurs délais ». Jusqu'aujourd'hui, rien n'est fait. Le 15 octobre, une deuxième rencontre a été reportée sine die sans qu'aucune nouvelle échéance ne soit communiquée. Ce qui amène une certaine opinion à se demander si les religieux ne se sont pas, eux aussi, inscrits dans un schéma de glissement.

Alain Diasso

PRÉCARITÉ SOCIALE

Les Congolais invités à vaincre la pauvreté

Quoique des performances économiques aient été réalisées par le gouvernement dans le cadre de sa politique visant la stabilité du cadre macro-économique, il y a lieu de dire que le peuple congolais vit dans une extrême pauvreté.

La lutte contre la pauvreté passe par l'implication de tout le monde, à savoir le gouvernement, la population et les partenaires au développement. L'appel est donc lancé à l'union des Congolais et Congolaises pour vaincre ce fléau. C'est le ministre du Plan et de la Révolution de la modernité, Georges Wembi, qui l'a déclaré lors de son message à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la pauvreté le 17 octobre s'UR le thème « Construire un avenir durable, s'unir pour mettre fin à la pauvreté et à la discrimination ».



Le gouvernement déterminé à relever le niveau de vie de la population

Pour lui, le gouvernement s'engage à éliminer la pauvreté et à améliorer le bien être de la population congolaise. Il entend répondre à ce défi que « par la réussite des politiques mises en place visant à rendre la croissance économique inclusive et par la création des canaux de ruissellement des fruits de la croissance vers les couches les plus défavorisées de la popula-

tion ». Pour relever le défi de vaincre la pauvreté, le gouvernement ne travaillera pas seul. C'est pourquoi le ministre du Plan et de la Révolution de la modernité appelle à l'union des Congolaises et des Congolais pour vaincre ce fléau, tout en précisant que la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement pour la période de 2000 à 2015 a permis

de baisser d'un quart l'indice de la pauvreté.

« La poursuite des efforts par l'implantation des objectifs du développement durable est un enjeu important, a-t-il ajouté, notant à l'actif du gouvernement Matata les efforts entrepris dans le secteur de la santé, de l'éducation, de la promotion du genre pour l'intégration de la femme dans le circuit de production, des initiatives pour stimuler l'emploi en faveur des jeunes congolais et celui visant la création des filets de sécurité sociale en faveur des groupes vulnérables ».

Le ministre Georges Wembi a, par ailleurs, annoncé la mise en place prochaine d'un programme national de stratégies de développement qui sera d'application entre 2017 et 2021 et intégrera les objectifs de développement durable dans la réalisation du programme

de la Révolution de la modernité et de l'émergence d'un Congo nouveau à l'horizon 2030.

Rappelons que la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté de cette année revêt une signification particulière puisque qu'il s'agit de la première célébration après l'adoption formelle des objectifs du développement durable par l'Assemblée générale des Nations unies. Dans ce nouveau cadre de développement qui vise à remplacer et à poursuivre les objectifs du millénaire pour le développement, tous les pays décident de mettre fin à la pauvreté dans toutes ses dimensions et sous toutes ses formes. La célébration de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté vise à promouvoir la prise de conscience de la nécessité d'éradiquer la pauvreté et la misère dans tous les pays.

Aline Nzuzi

OMS

Des fragments de virus Ébola peuvent persister dans le sperme

Une étude de l'OMS sur la persistance du virus Ébola dans les liquides biologiques révèle que certains hommes produisent encore des échantillons de sperme donnant un test positif à la recherche de ce virus 9 mois après l'apparition des symptômes.

Publié dans le New England Journal of Medicine, cette recherche donne les premiers résultats d'une étude de longue durée menée conjointe-

La première phase de l'étude s'est intéressée à la recherche du virus Ebola dans le sperme en raison de travaux antérieurs ayant montré sa persistance dans ce liquide biologique. Il est important de mieux comprendre la persistance virale dans le sperme pour aider les survivants à guérir et à reprendre leur vie.

Cette étude a été menée sur des hommes ayant souffert de la maladie à virus Ebola en Sierra Leone. À

l'étude entre 2 et 10 mois après le début de leur maladie.

Ces résultats, indique Bruce Aylward, représentant spécial du directeur général de l'OMS chargé de la riposte à Ébola, arrivent à un moment essentiel, en nous rappelons que, si le nombre des cas continue de baisser fortement, les survivants et leurs familles luttent toujours contre les effets de la maladie. Cette étude, ajoute-t-il, apporte de nouvelles données indiquant que



Prélèvement de la température avec un thermomètre laser

ment par le ministère de la Santé et de l'assainissement de la Sierra Leone, le ministère de la Défense de la Sierra Leone, l'Organisation mondiale de la Santé et les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis d'Amérique.

Freetown en Sierra Leone, quatre-vingt-treize hommes de plus de dix-huit ans ont donné un échantillon de sperme qui a été analysé pour rechercher la présence de matériel génétique du virus Ébola. Les hommes ont été recrutés pour

les survivants ont besoin d'un appui continu et substantiel pendant 6 à 12 mois pour faire face à leurs difficultés et pour s'assurer que leurs partenaires ne soient pas potentiellement exposés au virus.

Aline Nzuzi

PAUVRETÉ

Manque de données statistiques pour l'Afrique

En dépit des rares études très souvent non fiables réalisées dans le continent africain, il est difficile à ce stade de cerner l'ampleur exacte de la précarité des populations et même des éventuelles avancées en matière d'accès à l'éducation et aux soins de santé.

La Banque mondiale (BM) a publié un rapport qui examine et offre une analyse unique des principales données statistiques. Il s'agit du premier tome disponible sur la pauvreté. Quant au second, il apportera des propositions des stratégies possibles pour réduire la pauvreté dans le continent. Le défi futur est d'arriver à développer des données statistiques sur la pauvreté dans la région. En effet, le niveau actuel est jugé insignifiant pour suivre l'évolution de la pauvreté dans le continent africain. Faut-il rappeler qu'il s'agit d'une région qui a affiché une croissance positive ces dernières années.

Comme l'explique la BM, le calcul de la pauvreté monétaire et des inégalités se base généralement

sur des enquêtes comparatives rigoureuses, fiables et régulières de la consommation des ménages. «Ces trois caractéristiques font défaut en Afrique», insiste-t-elle. Selon les données disponibles, les pays africains ont réalisé près de quatre enquêtes de consommation en moyenne dont moins de deux étaient comparables. «En 2012, seuls 25 pays sur 48 avaient réalisé un minimum de deux enquêtes de consommation au cours de la dernière décennie». Malheureusement, ces enquêtes manquent de rigueur et ne sont pas comparables. Sinon l'on ne saurait expliquer que le Nigéria connaisse deux taux de pauvreté, en l'occurrence 26% et 53%, après deux enquêtes réalisées la même année, en 2010.

Parmi les leçons à retenir, il y a notamment l'insuffisance des moyens financiers et des capacités dans le fonctionnement des instituts de statistiques en Afrique. Au-delà, l'on y intègre également des aspects politiques. Beaucoup de pays en développement recourent désormais à des fonds privés mais les intérêts ne

sont pas les mêmes. L'une des solutions durables est de repenser le modèle de financement en n'hésitant pas de recourir à la coopération régionale. Il faut dès lors assurer un meilleur apprentissage et établir des normes statistiques internationales plus rigoureuses. Pour certains experts de la BM, il y a peut-être moins de pauvreté en Afrique qu'on le pense ou que les rares études nous le montrent.

Selon les estimations de la BM, la pauvreté a reculé mais le processus se heurte à la pression démographique et aux conflits qui viennent compliquer la donne et fragiliser les acquis. «L'Afrique comptait beaucoup plus de pauvres en 2012 qu'en 1990 (330 millions contre 280 millions)». C'est justement la conséquence de la rapide croissance démographique. Cette situation est un véritable obstacle dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. «Les indicateurs du bien-être non monétaires s'améliorent, mais à un rythme ralenti et restent faibles».

Laurent Essolomwa

MORTALITÉ MATERNELLE EN RDC

Memisa lance la campagne « Accoucher n'est pas un jeu »

L'ONG belge Memisa qui œuvre pour l'amélioration des soins de santé en RDC a procédé, le 13 octobre, à Bruxelles au lancement de cette campagne «Accoucher n'est pas un jeu».

Dans le cadre de la sensibilisation à l'importance de la lutte contre la mortalité maternelle, un jeu vidéo a été développé afin de mettre en évidence le parcours d'une femme enceinte qui vit dans une région reculée d'Afrique en générale et de la RDC en particulier. Les artistes Akro et Marie Warnant, parrains de la campagne, ainsi que plusieurs Bruxellois de passage à la place de la monnaie ont joué sur grand écran. Binta, le personnage principal du jeu, doit passer trois niveaux : à pied, en pirogue et enfin en moto-ambulance.

Cette campagne, explique l'ong Memisa, vise à sensibiliser la population

mans meurent suite à des complications pendant leur grossesse ou l'accouchement. Lorsqu'une femme enceinte a besoin d'une césarienne d'urgence et que les routes sont impraticables et que l'hôpital est de l'autre côté de la rivière, Memisa met à disposition une pirogue, un bateau ou une moto-ambulance qui permet d'accéder aux endroits les plus reculés. Le transfert des femmes enceintes vers l'hôpital est alors beaucoup moins risqué et plus rapide. Ce qui augmente les chances de survie des femmes et de leurs enfants », explique Sandrine Morreale, assistante de coordination au département Senibilisation/Education et Communication chez Memisa.

Dans le cadre de la campagne, un concours a également été lancé. Un billet d'avion à destination d'un



L'affiche de la campagne

belge sur l'importance du rôle des ambulances et surtout les conséquences dramatiques lorsqu'elles sont inexistantes. En RDC, Memisa met en place des systèmes de transport d'urgence adaptés, avec une attention particulière à la lutte contre la mortalité maternelle. « Comme Binta, en Afrique, les femmes enceintes doivent parfois marcher des dizaines de kilomètres pour se rendre à l'hôpital. Beaucoup de femmes enceintes n'arrivent malheureusement pas à temps à l'hôpital et ne bénéficient pas de l'aide médicale professionnelle qui aurait pu les sauver. Les villages sont coupés du monde et non desservis par les transports en commun. Ce qui explique en partie le taux élevé de mortalité maternelle : chaque jour 800 ma-

pays en Afrique est l'un des prix à remporter d'ici au 31 décembre 2015, pour ceux ou celles qui auront réussi à amener Binta jusqu'à l'hôpital. Le public peut également jouer en ligne sur www.cecinestpasunjeu.be. L'ONG Memisa lutte contre la mortalité maternelle dans le monde, et particulièrement en Afrique et en RDC. En tant qu'organisation non gouvernementale spécialisée dans les soins de santé de base, Memisa porte une attention particulière aux plus vulnérables et à la lutte contre la mortalité maternelle. Au Congo et au Burundi, l'ong soutient structurellement 33 zones et districts de santé pour plus de 5 millions de personnes. Memisa est également active au Bénin, en Inde et en Mauritanie.

Patrick Ndongidi

TENNIS

La BCDC honore Indondo pour ses médailles d'or aux Jeux africains

La RDC a récolté deux médailles d'or en tennis aux onzièmes Jeux africains de Brazzaville. Et l'artisan de cette performance rd-congolaise n'est autre que le tennisman Denis Indondo alias Aboma. Mais l'athlète n'y est pas arrivé seul. Il avait en amont bénéficié d'un appui inestimable de la Banque commerciale du Congo (BCDC). Car, le directeur général de cette importante institution financière, Yves Cuyppers, qui est un joueur amateur de tennis, a cru en lui.

Le samedi 17 octobre 2015, la grande salle du Cercle de Kinshasa dans la commune, Yves Cuyppers et la BCDC ont honoré cet athlète pour l'exploit réalisé à Brazzaville. Dans une ambiance de fête, l'assistance a communié le médaillé d'or qui a reçu de la BCDC un chèque de trois milles dollars américains en guise de reconnaissance. On a noté parmi les invités la présence du président Emile Ngoy Kasongo de la Fédération congolaise de lawn-

tennis (Fecodelat) et de son premier vice-président Georges Koshi, d'un représentant du ministère des Sports. « C'est un plaisir pour moi, en marge de la conclusion du tournoi de Potopoto, de pouvoir souligner et récompenser particulièrement ce jeune sportif méritant. Denis, pour moi, n'est pas seulement un jeune sportif, il a d'énormes qualités tennistiques, athlétiques. Nous avons commencé à le sponsoriser il y a cinq ou six ans au cours d'un tournoi qui s'appelaient à l'époque le tournoi de la meilleure raquette organisée au Cercle Elaeis. Ensuite, il est allé remporter un tournoi à Libreville au Gabon où il a arraché son premier point au classement international ATP. Et cette année, il a ramené une médaille d'or aux Jeux africains de Brazzaville, le pays n'avait plus reçu cette médaille d'or depuis seize ans. Et nous ne pouvions pas ne pas marquer et souligner cet événement », a déclaré le directeur



Denis Indondo et Yves Cuyppers

général de la BCDC.

Et il a ajouté : « C'est un moment de grande émotion, Denis est un garçon d'une grande simplicité, humilité et disponibilité et d'une très grande générosité. Je trouve que pour lui c'est formidable d'être sorti de l'anonymat en quelques années, et pour nous, autant le Cercle de Kinshasa que la BCDC, d'avoir accompagné ce jeune congolais depuis six

ans et de le voir ramener une médaille d'or après plusieurs années. C'est un grand moment pour nous, ça nous montre combien, que quand nous nous investissons dans un premier en long terme, et que nous avons ce travail de l'ombre et de fond, on peut réussir de grandes choses et arriver à pleine lumière ». Yves Cuyppers a révélé que la BCDC et les dirigeants de la Fecodelat sont

en train « de voir dans quelle mesure, jeter les bases du tennis de demain en RDC ».

Denis Indondo a, pour sa part, vivement remercié la BCDC et son directeur général Yves Cuyppers : « Très heureux, très content de moi, un rêve est devenu réalité avec cette médaille d'or pour la RDC après seize ans. Mon sponsor a pensé à moi, ça m'a fait un grand plaisir, je suis émotionné. C'est grâce à la BCDC que notre tennis se retrouve dans le classement ATP. Je sollicite toujours le soutien de l'administration de la BCDC parce que j'ai encore besoin de leur assistance afin de jouer encore plus de tournois pour gagner encore des places au classement ATP. Je demande à la Banque de soutenir aussi la Fédération de tennis. La BCDC m'a soutenu et continue de me soutenir, on attend maintenant le soutien du gouvernement, pas seulement à ma personne, mais au tennis national ».

Martin Engimo

DIVISION 1

V.Club se fait peur face au FC MK

Après le match arrêté contre le FC MK et surtout la première défaite, le 11 octobre dernier, depuis huit ans face à son rival de toujours le Daring Club Motema Pembe, l'AS V.Club se devait, le 18 octobre, au stade Tata-Raphaël de la Kethule de Ryhove, de l'emporter contre le FC MK de l'homme d'affaires Max Mokey Nzangi.

La tension était donc assez palpable du côté des Dauphins Noirs avant cette rencontre contre les joueurs du FC MK, comptant pour la cinquième journée de la zone de développement ouest de la 21^e édition du championnat national de football -Division 1-. L'on n'imagine pas comment les supporters allaient digérer une nouvelle défaite des poulains de l'entraîneur Florent Ibenge.

Au coup d'envoi, les deux équipes tentent de durcir le jeu au milieu de terrain, question de prendre de l'ascendant sur l'adversaire. Le latéral Mabele Bawaka est déjà victime dans les premières minutes de la part lors d'un contact avec Coco Eale, un ancien de V.Club transféré au FC MK. Fracture de tibia, et Coco Eale s'en sort sans sanction de l'arbitre Alain Masunda du Kongo Central.

Reprenant un centre de Likango, Mombo Lusala ouvre la marque à la 13^e minute pour le FC MK d'une frappe tendue, hors de portée du gardien de but camerounais de V.Club Nelson Lukongo. Mais à la 40^e minute après avoir exercé une forte pression, V.Club égalise par son milieu de terrain Yves Magola Mapanda, sur un centre de Mukoko. Les Dauphins Noirs inscrivent le but de la victoire à la 72^e minute par l'expérimenté et capitaine Guy Lusadis ; il

exploite à merveille une balle en profondeur de Magola avant de mettre dans le vent le gardien de but Nathan Mabruki et marquer dans les buts vides. Ce succès permet à V.Club de totaliser huit points en cinq matchs et de se relancer dans la course pour les trois places qualificatives en phase finale de la Division 1.

Dans une autre rencontre de la même zone de développement, le Racing Club de Kinshasa (RCK) a été tenu en échec par le FC Nord Sport de Matadi (0-0), alors que le DCMP butait sur Shark XI FC le vendredi (1-1). Dragons/Bilima a fait match nul avec SC Rojolu le même vendredi par deux buts partout. Mindeke a signé un doublé (18^e et 65^e minute sur penalty) pour les Monstres, alors que Songo (10^e minute) et Bossu (32^e minutes) étaient les buteurs de Rojolu.

Dans la zone de développement centre sud, le FC Océan Pacifique surprenait l'AS Bantous, le 15 octobre, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, par un but à zéro. Deux autres rencontres de cette zone de développement programmées à Lubumbashi ne sont pas jouées, car le maire de la ville cuprifère congolaise, qui avait bizarrement suspendu le déroulement du championnat national, n'est pas encore revenu sur sa décision.

L'on rappelle que l'US Tshinkunku a perdu son match contre Sanga Balende par forfait.

Le 11 octobre, les supporters du club de Kananga ont été à l'origine des violences au stade des Jeunes à quelques minutes de la fin de la partie. L'on apprend que les matchs dans la zone de développement vont reprendre le 31 octobre.

M.E.

George Koshi et Franck Nimilongo évoquent la formation et le sponsoring

Le tennis RD-congolais semble pétiller de santé après les deux médailles d'or et une médaille d'argent aux onzièmes Jeux africains de Brazzaville. En marge de la cérémonie organisée par la Banque commerciale du Congo (BCDC) par le biais de son directeur général Yves Cuyppers à l'honneur du médaillé d'or Denis Indondo, deux dirigeants de ce sport ont exprimé leur gratitude pour le soutien de l'institution financière à l'athlète et au tennis.



Georges Koshi, vice-président de la Fécodelat

Remerciant Yves Cuyppers, le vice-président de la Fédération congolaise de lawn-tennis (Fécodelat), Georges Koshi, a révélé que la BCDC envisagerait d'apporter son appui à la fédération. « Nous avons longuement discuté avec Yves Cuyppers qui n'est pas contre de financer la Fécodelat à travers l'organisation des tournois à caractère international. La BCDC pourrait soutenir la fédération qui s'est portée candidate pour organiser des tournois en 2016 après le grand chelem d'Australie », a-t-il dit. George Koshi a, par ailleurs, indiqué : « Le tennis RD-congolais n'est pas encore à son meilleur niveau. Et en RDC, le projet actuellement, c'est la formation. La fédération va axer son action sur la formation à tous les niveaux, au niveau éducationnel, c'est-à-dire des enfants à l'école, au niveau des universités, au niveau militaire et au niveau de grand public. C'est le grand défi de la Fécodelat ».

Président de la Ligue provinciale de tennis de Kinshasa, Frank Ni-

milongo Pieme a exprimé sa fierté d'avoir fourni au pays un athlète, Denis Indondo, alias Aboma, qui a ramené une médaille d'or des Jeux africains de Brazzaville. À propos du soutien de la BCDC, il a confié : « Nous félicitons la BCDC pour son soutien au milieu sportif, elle sponsorise en même temps un club de la ville, le Cercle de Kinshasa, et l'athlète Denis Indondo ». Franck Nimilongo a continué : « Si nous pouvons mettre un cadre de collaboration entre la Ligue et la BCDC, nous pouvons axer nos efforts sur le développement du tennis dans l'ensemble des clubs à Kinshasa, en visant un noyau de jeunes afin de préparer la relève. Aujourd'hui l'on n'encadre que Denis Indondo, qui a certes honoré la nation, mais il prend petit à petit de l'âge. Il faut penser à la relève qui ne peut être obtenue que dans le cadre d'une collaboration entre la Ligue et les sponsors. Je pense qu'il faut travailler sur cet axe pour assurer la relève ».

M.E.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

18 gendarmes de la Région du Kouilou promus aux grades supérieurs

La cérémonie de port d'insignes de grade supérieurs a eu lieu le 16 octobre au siège de la Région de la gendarmerie du Kouilou au KM4 sous l'autorité du commandant de cette région, le colonel Placide Ngombé.

Ces gendarmes sont promus au titre du quatrième trimestre de l'année 2015 sur proposition du comité de défense. Sur les 18 promus, on note un lieutenant, un adjudant chef, cinq adjudants et onze sergents-chef. Ces nominations prennent effet à compter du 1^{er} octobre 2015.

Félicitant les récipiendaires, le commandant de la gendarmerie du Kouilou, Placide Ngombé les a encouragés en ces termes : « Je voudrai au nom du commandant de la gendarmerie nationale et à mon nom propre, féliciter tous les nouveaux impétrants, les exhorter au travail, à plus d'abnégation, d'esprit de cohésion pour des résultats encore plus efficaces. Les encourager à plus de discipline et surtout à être respectueux des règlements militaires pour que le commandement fasse davantage des



cadres dignes à servir notre État ». Le colonel Placide Ngombé a demandé à ceux et celles qui n'ont pas été promu, de prendre pour exemples leurs camarades afin que l'année prochaine, ils soient aussi récipien-

daires des mêmes attributions, a-t-il dit avant de souhaiter bon courage et bon vent à tous les promus.

Notons qu'à l'issue du port d'insignes, les récipiendaires ont exprimé leur joie. « Je suis très ravi

que le commandement m'ait fait confiance pour me lever au rang de lieutenant. Je remercie beaucoup le général, commandant de la gendarmerie nationale et le colonel commandant de la région

de gendarmerie du Kouilou pour cette confiance », s'est réjoui le nouveau lieutenant de la gendarmerie, Derland Jean de Dieu Goma qui s'est vu les responsabilités s'ajouter. Il a martelé que c'est grâce à la discipline et la mise en exergue des règlements du commandement et du bon travail qu'il a bénéficié de la confiance de la hiérarchie. « Je demande à ceux qui ne sont pas promus cette année de persévérer dans le travail pour bénéficier de la confiance de la hiérarchie au premier trimestre 2016 ».

Pour sa part, le sergent-chef Pretty Dzakara, parlant au nom de la femme a dit : « Je rappelle aux jeunes dames congolaises que la femme a aussi sa place dans l'armée. Nous voici aujourd'hui des sergents-chefs. il n'y pas de discrimination à l'armée. Elles peuvent toujours s'intéresser, c'est pourquoi nous félicitons notre commandant pour cette confiance ». Elle a encouragé celles qui ont manqué ce dernier trimestre travailler davantage pour bénéficier de la confiance de la hiérarchie en 2016.

Charlem Léa Legnoki

MEETING DE L'OPPOSITION

Le colonel Edouard Ndinga-Oba linché et le péage de Mengo incendié

Après que la délégation du FROCAD-IDC s'était arrêtée nette au niveau du poste de péage de Ngoyo en rapport avec l'interpellation des organisateurs du meeting du samedi 17 octobre par le procureur de la République suite à l'altercation qui s'était produite entre des militants et sympathisants du FROCAD-IDC et certains agents de la force de l'ordre, on a assisté à Pointe-Noire à un après-midi agité de la journée du 18 octobre dans les différents quartiers de Nkouikou.

De passage à proximité des lieux, le colonel de police, chef de commissariat spécial de police du Port autonome de Pointe-Noire, Edouard Ndinga-Oba, était pris à partie par des foules de jeunes malintentionnés visiblement commandités, eu égard aux propos violents qu'ils adressaient au colonel de police. Des projectiles, morceaux de briques et plusieurs coups ont été adressés contre ce dernier qui n'a eu sa vie sauve grâce à son professionnalisme et à l'intervention rapide des agents de l'ordre. Ainsi sa voiture s'est retrouvée cabossée. Le sac, le téléphone portable et autres objets de valeur qu'il détenait sur lui ont été pillés.

Le colonel a été admis très rapidement au centre hospitalier Guenin, pour des soins intensifs, car il s'était grièvement blessé. Selon des sources hospitalières, sa vie ne serait pas en danger et pourrait sortir de l'hôpital dans les prochaines heures. Il y a vraisemblablement une vraie psychose qui gagne certains quartiers de la ville, car à Nkouikou même, précisément vers la zone de Nvon-Nvon, des pneus ont été brûlés, des commerces éventrés et pillés, des scènes de panique généralisée et de dé-

bandade. C'est tard le soir que les choses se sont normalisées, mais la psychose continue de gagner l'esprit de nombreux ponténégrins qui craignent de revivre cette situation.

Incivisme perpétré au péage de Côte Matève

Situé à Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire, le péage de Côte Matève a été endommagé le samedi 17 octobre par un groupe de gens qui revenaient du meeting de la plateforme des partis opposés au référendum. Outre cela, des voitures ont été brûlées, un agent de l'ordre ainsi que quelques personnes civiles ont également été attaqués et agressés.

Après ces actes inciviques déplorables, les services de police et de gendarmerie dans leur composante police judiciaire, représentés par le commandant de région de gendarmerie et le directeur départemental de police de Pointe-Noire et du Kouilou, ont été instruits pour diligenter une enquête sur tous les faits constitutifs d'infraction à la loi pénale commis à l'occasion de ce meeting, pour que leurs auteurs soient traduits devant la justice.



Le poste de péage de Ngoyo avant les actes d'incivisme

Le procureur général de Pointe-Noire, David Osseke a, dans un communiqué de presse sous forme d'un rapport, restitué au fait, l'exactitude de ces événements souvent mal interprétés par certaines personnes à travers les réseaux sociaux, causant ainsi une véritable psychose dans la ville.

Celui-ci a en effet, attiré l'attention de tous ceux qui dans cette période sensible, s'emploient à commettre des actes répréhensibles au regard de la loi, « l'État de droit suppose pour les citoyens, les droits et des devoirs, le droit de manifester est prévu par la loi, mais le devoir de respecter les biens et les personnes est aussi une exigence de la loi », a-t-il dit.

Le procureur général a par ailleurs fait savoir que, le rapport reçu de la police ressort que peu avant le meeting, des manifestants, pour l'essentiel des jeunes, visiblement dressés, ont perpétré des actes attentatoires à l'ordre public. La force publique déployée autour des lieux pour encadrer la manifestation a été sévèrement prise à partie par ceux-là, et un agent de l'ordre a été blessé tandis que l'autre a vu sa voiture personnelle être brûlée.

Dans les échauffourées nées de ces incidents, quelques personnes civiles ont été blessées, le commissariat de police de l'arrondissement 1 Lumumba a failli être vandalisé, il a été sévèrement « caillassé ».

Et après le meeting, le samedi 17 octobre, des foules déferlant dans les quartiers, se sont mises à casser les édifices publics et privés, à détruire des voitures des paisibles citoyens, à inciter à la haine, à la violence et à la révolte, à porter des injures à l'endroit des autorités. Le péage de Côte Matève par exemple a été attaqué et gravement endommagé.

Rappelons que, le procureur de la République, dont l'une des prérogatives essentielles est de garantir l'ordre public, a attiré l'attention de tous ceux qui projettent de causer d'autres troubles sous quelque prétexte que se soit, soulignant que la loi sera appliquée dans toute sa rigueur.

La Rédaction

ELIMINATOIRES CHAN 2016

Les Diables rouges conservent leurs chances de qualification

Les Diables rouges ont arraché un nul encourageant de zéro but partout le 18 octobre à Yaoundé face aux Lions indomptables du Cameroun en match aller du dernier tour des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui se disputera au Rwanda en janvier prochain.

Ils préservent leurs chances de qualification pour la quatrième édition de la compétition réservée aux joueurs évoluant dans leurs pays respectifs tout en se disant que la bataille est loin d'être gagnée. Le plus dur reste à faire après ce résultat piège de 0-0 qui donne non seulement un léger avantage aux Congolais mais aussi des raisons pour les Camerounais d'espérer. Mis sur pression, les Diables rouges devaient à tout prix gagner à domicile ce week-end pour assurer leur qualification. Le match nul avec but ou une défaite ne fera pas leur affaire. La situation des

juniors lors des éliminatoires de la CAN Rwanda 2009, doivent pousser les hommes d'Isaac Ngata à la révolte. Pendant cette campagne, le Congo alors champion d'Afrique avait concédé un nul de 0-0 à Yaoundé. Le retour était chaotique puisque les Diables rouges avaient été battus 0-2 à Brazzaville.

Privés de ses deux pièces maîtresses Moïse Nkounkou et Kader Bidimbou tous deux blessés, les Diables rouges ont livré un match costaud derrière, selon les témoignages des techniciens camerounais. « On pense toujours de façon classique

qu'à la maison, il faut gagner. Le dimanche, il y avait une très belle équipe congolaise en face. Nous avons essayé de jouer ce match pour le gagner mais, il y a eu une très belle opposition et voilà, le résultat est là, 0-0. Les Congolais avaient de bons défenseurs. Ils ont gagné pas mal de duels, avec un bon milieu de terrain qui tenait bien le ballon. On a observé le match, et on va prendre des dispositions pour le match retour. Toujours est-il que pour remporter un match, il faut marquer des buts », a souligné Ndtoungou Mpilé, l'entraîneur du Cameroun.

Sur l'un des sites du football camerounais, Isaac Ngata a défendu ses choix tout en espérant que son équipe fera mieux à domicile. « Au football, on

ne joue jamais pour faire un match nul. Quand on vient sur le terrain, c'est pour gagner. Quelles que soit les circonstances, quand on voit que la partie ne se déroule pas comme on le souhaite, on prend ce qu'il y a à prendre, de façon à ne pas perdre à l'extérieur et envisager de mieux faire à domicile. On s'attendait à une équipe aussi physique que celle qui était là. On a essayé d'exploiter notre jeu au sol, les Camerounais nous en ont parfaitement bien empêchés. On a été obligé de modifier et de nous réadapter à la situation, en jouant tous les coups à fond, et surtout de bien défendre. Le Cameroun va venir avec l'objectif de marquer un but chez-nous, et maintenant, on va travailler à

développer notre football », a-t-il déclaré.

Les autres résultats

Le Gabon a pris une sérieuse option vers la qualification en allant s'imposer à Ndjamena 2-0 au Tchad. La Guinée l'emporte sur le Sénégal sur ce score identique. Le Nigeria a battu le Burkina Faso 2-0. Le Niger a eu raison du Togo sur ce score identique. Le Ghana a battu la Côte d'Ivoire 2-1. Le Mali a dominé la Mauritanie 2-1. L'Ouganda l'emporte 2-0 face au Soudan. Le Burundi s'est imposé face à l'Éthiopie 2-0. Le Zimbabwe bat le Lesotho 3-1. La Zambie écrase le Mozambique 3-0. L'Afrique du sud s'incline à domicile 0-2 face à l'Angola.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 13^e journée, 3^e division

Francky Sembolo est resté sur le banc lors de la victoire d'Osnabrück chez les Würzburger Kickers (0-1).

Sans Pitchou Mouaya, qui a repris l'entraînement mardi dernier, Hallescher cartonne la réserve du Werder de Brême (6-2).

Au classement, Hallescher est 5^e avec 19 points, soit 4 longueurs de retard sur le 3^e mais déjà 13 sur le premier, le Dynamo Dresde. Avec 17 points, Osnabrück est 9^e.

Angleterre, 13^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors du revers de Dagenham face à Hartlepool (0-1). Avec cette 7^e défaite de la saison, la 4^e à domicile, Dagenham est 23^e et avant-dernier.

Belgique, 9^e journée, 2^e division

Titularisé dans l'entrejeu face à son ancien club, Maël Lépicier n'a pu empêcher la défaite de Roulers à Antwerp (0-2). Averti et remplacé à la 72^e.

Bulgarie, 12^e journée, 1^{re} division

Rahavi Kifoueti était titulaire lors de la défaite du Botev Plovdiv chez le Lokomotiv Plovdiv (1-2). Lors de ce derby, l'international congolais a longtemps été l'attaquant le plus actif de son équipe (12^e, 26^e, 30^e, 36^e, 39^e, 54^e). En vain.

Avec ce revers, le Botev est 9^e et avant-dernier.

Ecosse, 10^e journée, 2^e division

Titulaire, Dominique Malonga ouvre le score à la 21^e pour Hibernian, qui bat Dumbarton 4-2. Un succès qui permet à Hibernian, qui compte un match en retard à jouer, de revenir à deux points de Raith Rovers, le 2^e, et à 11 points des Rangers, les leaders. Le deuxième but de la saison en championnat (plus 1 en Coupe de



Promu en début de saison, l'Union Saint-Gilloise de Jordan Massengo est désormais 4^e au classement après son succès sur le Cercle de Bruges (droits réservés)

la Ligue) de l'ancien Monégasque.

Espagne, 8^e journée, 1^{re} division

Steven Nzonzi était titulaire lors du match nul de Séville à Eibar (1-1). Averti à la 31^e et remplacé à la 68^e alors que Eibar menait au score.

Estonie, 33^e journée, 1^{re} division

Sans Allan Kimbaloula, en rupture avec sa direction, Kalju l'emporte 4-0 chez le Sillamäe Kalev. Troisième à 6 points du second et à 12 du premier, à trois journées de la fin, Kalju jouera sa saison en Coupe d'Estonie, dont il disputera les 8^e de finale face à Tulevik (27 octobre).

Belgique, 11^e journée, 1^{re} division

Zulte-Waregem et Marvin Baudry subissent un naufrage à domicile face à Anderlecht (0-4). Et l'international congolais, la rencontre a rapidement tourné au cauchemar : aligné dans l'axe, il est trop large au marquage sur l'ouverture du score d'Okaka (14^e), puis commet une faute dans sa surface juste avant la pause, sanctionnée d'un penalty. Au retour des vestiaires, il laisse partir Obradovic sur le côté droit pour le 3-0 avant de délivrer une bien mauvaise passe à

Jorgensen dans l'axe, qui amenait la perte de balle et le quatrième but des Mauves. Un match à oublier, vite.

Francis N'Ganga et Charleroi chutent à Courtrai (0-2). Auteur d'une frappe captée par Keet à la 66^e, le latéral gauche a animé son côté gauche, mais cela n'a pas suffi aux Zèbres qui ne préparent pas de la meilleure des manières la réception du Standard de Liège, le week-end prochain. Car s'il y a un match à gagner, c'est bien le derby wallon.

Belgique, 11^e journée, 2^e division

De retour de suspension, Jordan Massengo était titulaire lors du succès de l'Union-Saint-Gilloise face au Cercle Bruges (2-1). Le club bruxellois, promu cet été, est désormais 4^e avec 22 points, alors que Roulers, battu samedi, est 8^e avec 17 points.

Espagne, 8^e journée, 1^{re} division

Phlitzérald Mbaka n'était pas retenu dans le groupe de Getafe, large vainqueur de Las Palmas (4-0). Getafe remonte à la 11^e place.

Espagne, 9^e journée, 3^e division, groupe B

Phlitzérald Mbaka était titulaire lors de la défaite de la réserve de

Getafe face à Ebro (0-1). Un 6^e revers cette saison pour la lanterne rouge.

Suisse, 12^e journée, 2^e division

Sans Igor Nganga, qui reprenait avec la réserve après son opération de l'appendicite, Aarau fait match nul à Winterthur (1-1).

Privé de Matt Moussilou, convalescent, Le Mont bat Schaffhausen 2-0.

Au classement, Le Mont remonte à la 6^e avec 15 points, alors qu'Aarau est 9^e avec 13 points.

Turquie, 8^e journée, 2^e division

Titulaire, pour la première fois de la saison, Sylver Ganvoula a joué toute la rencontre remportée par Elazispor face à l'Adana Demirspor (1-0). Aurait pu marquer son premier but en Turquie, mais son retour tenté depuis l'entrée de la surface de réparation échoue sur la base du poteau. Rageant. Avec 17 points en 8 matchs, Elazispor est premier au classement.

Grèce, 7^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, resté sur le banc, Plataniyas remporte sa première victoire de la saison et écrase le Panthrakikos Komotini (4-0). Plataniyas reste reléguable avec 5 points, mais ne compte plus qu'un point de retard sur la ligne de flottaison.

Israël, 7^e journée, 1^{re} division

Mavis Tchibota était titulaire lors de la victoire de l'Hapoel Kfar Saba sur le terrain du Maccabi Netanya (0-1). Un succès précieux, le premier depuis le 29 août et le but victorieux de Tchibota face au Maccabi Haifa, qui permet à Kfar Saba de remonter à la 11^e place avec 1 longueur de retard sur le premier non reléguable.

Italie, 7^e journée, 3^e division

Sans Ravy Tsouka Dozi, en phase

de reprise, Pagani s'incline à domicile face à Akragas (0-1). Et est 10^e.

Italie, 5^e journée, championnat des réserves, groupe B

Sans Senna Miangué, resté sur le banc, la réserve de l'Inter Milan bat Cesean (3-1). Le champion 2015 remonte ainsi à la 6^e place.

République tchèque, 10^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Franci Litsingi est entré à la 83^e lors du carton du Sparta Prague à Pribram (4-0). Sa première apparition le 23 septembre et le match de Coupe chez le Kraluv Dvur. Toujours en conflit avec son club, Dzon Delarge n'était pas dans le groupe du Slovan Liberec, auteur du nul 1-1 chez le Sigma Olomouc. Donneil Moukanza n'était pas dans le groupe de Brno, qui obtient le nul 1-1 chez les Bohemians 1905 (1-1).

Ulrich Kapolongo est resté sur le banc lors du revers de Teplice face au Vysocina Jihlava (0-1).

Au classement, le Sparta reste en tête avec 23 points mais est rejoint par Plzen. Le Slovan est 3^e avec 19 points, tandis que Teplice descend au 7^e rang avec 14 points. Autant que Brno, 10^e.

Russie, 12^e journée, 1^{re} division

Le Lokomotiv Moscou de Delvin Ndinga, titulaire, s'adjuge le derby de Moscou sur le terrain du Spartak (2-1). Un succès qui maintient le Lokomotiv à cinq points du leader, le CSKA, et autant du Zenith, 3^e. De bon augure avant de recevoir Besiktas en Coupe Europa, jeudi.

Slovaquie, 13^e journée, 1^{re} division

Sans Yves Pambou, resté sur le banc, le DAC Dunajska Streda s'incline sur le terrain du Spartak Trnava (0-2). Le DAC est 6^e avec 18 points, soit 6 longueurs de retard sur le podium.

Camille Delourme